

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

Entretiens diplomatiques de M. Laval.

La visite du chancelier d'Autriche à Paris.

La décapitation de deux espionnes allemandes. Les socialistes belges prennent des résolutions.

M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères français, a eu hier, jeudi, des entretiens avec les ambassadeurs d'Italie, de Pologne et d'Allemagne. Ces entretiens ont eu vraisemblablement trait aux accords de Londres.

Dans les cercles officiels français, on n'a pas d'opinion strictement définie sur l'ordre des diverses négociations qui résulteront de la déclaration franco-britannique du 3 février. On demande simplement qu'il soit entendu que l'aboutissement de ces négociations doit être simultané et que la validité et la mise en vigueur des accords partiels qui pourraient intervenir dépendront de l'accord final, sur l'ensemble de la question. C'est en cela que les propositions franco-britanniques forment un tout.

Hier, encore, les ambassadeurs soviétiques à Londres et à Paris ont remis la réponse de leur gouvernement aux déclarations de Londres, dont communication avait été faite à Moscou. Les dirigeants bolchévistes approuvent les accords en question, à condition qu'ils soient appliqués « en entier ».

Le chancelier autrichien est arrivé à Paris, hier jeudi, après midi, avec son ministre des affaires étrangères. Il a été reçu à son débarquement par le chef du gouvernement français, M. Flandin, et par le ministre des affaires étrangères Laval. Les socialistes et les communistes s'étaient promis d'accueillir le chancelier d'Autriche par des huées, pour venger les émeutiers de Vienne des sanglantes journées de février 1934 ; ils en ont été empêchés par des rafles de police.

La visite à Paris du chancelier Schuschnigg est la conséquence des accords de Rome, par lesquels la France et l'Italie ont convenu de veiller ensemble à la sauvegarde de l'indépendance autrichienne.

Il convenait que le chef du gouvernement autrichien, qui est déjà allé faire visite à M. Mussolini, allât se présenter aux hommes d'Etat français. Sa tâche est difficile. Le mouvement naziste autrichien est puissant. Souhaitons que M. Schuschnigg, avec l'aide des amis de son pays, réussisse à garder l'Autriche indépendante.

La décapitation de deux dames de l'aristocratie allemande, coupables de trahison, qui a eu lieu cette semaine à Berlin, a produit partout une pénible impression.

Les deux personnes en question, Mme von Berg, qui était divorcée d'un Falkenhayn, neveu de l'ancien ministre de la guerre de ce nom, et Mme von Natzmer, qui est d'une famille poméranienne, étaient secrétaires au ministère de la Reichswehr. Mme von Berg, dont le mari était directeur aux usines Siemens, entretenait une liaison coupable avec un officier de cavalerie polonais, très répandu dans les salons de Berlin, M. de Sosnowski.

Ce fut ainsi qu'elle fut amenée à trahir, entraînant avec elle son amie. Le manège a duré plusieurs années. Le service d'espionnage polonais est entré ainsi en possession de plans militaires allemands du plus haut intérêt pour lui : tout était prêt pour une invasion allemande en Pologne. Ces projets, il est vrai, étaient antérieurs au récent rapprochement qui s'est fait entre l'Allemagne et la Pologne. La découverte de leur existence n'en a pas moins causé du malaise à Varsovie.

Les deux principales complices du chef d'escadron Sosnowski ont été livrées au bourreau, malgré les intercessions pressantes faites en leur faveur auprès du chancelier Hitler. La troisième, Mme von Iena, a été condamnée aux travaux forcés. Le capitaine Sosnowski, comme étranger, a échappé au bourreau. Conscient, sans doute, de l'odieuse qui pèserait sur lui si la femme qu'il avait poussée à la

trahison était mise à mort, il a essayé de la sauver en demandant à pouvoir l'épouser. Cela lui a été refusé.

Inexorable à l'égard des deux Allemandes complices de Sosnowski, le gouvernement de Berlin s'est montré, par contre, plein de mansuétude envers l'instigateur de la trahison. Il a agréé d'emblée la proposition de l'ambassadeur de Pologne d'échanger le capitaine Sosnowski contre un Allemand détenu à Varsovie. Pendant qu'on traînait ses deux malheureuses complices au billot, le capitaine Sosnowski respirait déjà l'air de la liberté à Varsovie. Il a eu de la chance que l'Allemagne et la Pologne soient amies depuis quelques mois !

A Bruxelles, un congrès extraordinaire du parti socialiste et de la commission syndicale belges s'est réuni hier, jeudi, pour étudier la situation qui résulte de l'interdiction de la manifestation antigouvernementale qui devait avoir lieu dans la capitale belge, le 24 février, et que le bourgmestre de Bruxelles a interdite.

M. Vandervelde, ministre d'Etat, a fait un exposé de la situation. Puis une discussion s'est engagée, qui a duré toute la journée.

Finalement, hier soir, le congrès a pris toute une série de décisions, dont voici les principales :

Il réclame la dissolution des Chambres ; si elle n'est pas accordée, il charge le bureau du congrès de prendre toutes les mesures nécessaires pour que des élections partielles puissent avoir lieu rapidement dans plusieurs villes, à Charleroi, à Bruxelles, à Anvers, où les députés socialistes démissionneraient. Ces élections donneront une mesure exacte de l'opinion et constitueront à l'égard du « gouvernement des banques » une manifestation « plus probante encore que ne l'eût été la manifestation du 24 février ».

Le congrès charge enfin les comités du parti et des syndicats de constituer d'urgence un comité de défense et d'action ayant pleins pouvoirs pour préparer et décider toutes les mesures qui pourraient s'imposer à l'effet de sauvegarder les libertés publiques. Un amendement qui tendait à organiser une grève générale de 24 heures pour lundi, 25 février, a été repoussé par 580,000 voix contre 460,000 et 25,000 abstentions.

Nouvelles diverses

Les négociations commerciales franco-allemandes viennent d'aboutir à un accord signé hier soir au ministère du commerce, à Paris.

— La commission des affaires étrangères du Sénat américain a approuvé le traité général d'arbitrage interaméricain déjà signé par vingt républiques américaines.

— Le gouvernement belge vient de faire savoir au secrétaire général de la Société des nations qu'il a, dès à présent, rapporté l'interdiction d'exportation des armes et matériel de guerre, à destination de la Bolivie.

— Les bruits qui ont couru au sujet de l'ajournement de l'Exposition internationale de Paris en 1937 sont dénués de fondement.

— L'Académie française a fixé au 28 mars les élections à trois de ses fauteuils actuellement vacants par les décès de l'abbé Brémont, de Louis Barthou et de Raymond Poincaré.

— M. Hirota, ministre des affaires étrangères, a déclaré à la Chambre japonaise qu'il a une entière confiance dans les dispositions favorables au Japon du maréchal chinois Tehang Kai Chek.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un feuilleton très dramatique :

La résurrection de Rama

par Guy Thorne

Adapté de l'anglais par O'Neves

Voir en 4^{me} page

Les paysans et la votation de dimanche

On m'a fait le grand honneur de me demander ce qu'un paysan pensait de la votation de dimanche, 24 février. Je m'acquiesce volontiers de ce devoir civique.

Le campagnard se méfie, tout d'abord, d'instinct, des lois de Berne. Souvent, on a fait appel à son patriotisme pour voter des lois que des arrêtés d'application ont défigurées. Les propagandistes de certaines lois, celle sur l'alcool, récemment, ont fait des promesses qui n'ont pas été tenues.

Le sacrifice demandé à la jeunesse d'une augmentation de la durée des écoles de recrues est aussi sensible. Il n'y a qu'au peuple suisse qu'on puisse demander un effort de ce genre. Dans tous les autres Etats, les pouvoirs constitués imposent une semblable obligation.

Par ailleurs, d'aucuns trouvent le moment mal choisi pour voter des mesures qui comportent une augmentation de dépenses, même relativement légère par rapport au budget général.

Méfiance contre les lois fédérales, sacrifice de temps, dépense nouvelle, voilà trois objections communes. Les autres raisons d'opposition ne sont que des manifestations de mauvaise humeur qui se traduisent chaque fois qu'un problème est posé devant le peuple.

Que faut-il faire ?

Un jeune agriculteur que j'interrogeais m'a rappelé une histoire de l'école primaire. C'est celle du petit menteur qui appelait au secours pour alerter faussement les voisins. On ne le croyait plus. Un jour qu'il se noyait bel et bien, il cria à l'aide et personne ne vint.

On a pu abuser de la volonté de notre peuple. Cette fois-ci, pourtant, la loi de Berne est nécessaire. Si elle n'était pas votée, ce serait dans une certaine mesure la mort de la nation.

Tous les Etats qui nous entourent s'arment. La tactique moderne utilise des instruments nouveaux, leur connaissance exige un apprentissage. Le métier de soldat est devenu plus difficile. Refuser ce temps d'étude nécessaire, c'est laisser voir à l'étranger que notre peuple ne veut plus maintenir notre armée au niveau des autres.

La loi présentée est très précise, elle ne comporte aucune possibilité d'interprétation.

Si, d'une part, on doit la voter pour le salut du pays, on peut, d'autre part, le faire sans craindre une application trompeuse.

Volontairement accepter une prolongation de l'école de recrues est un geste qui prouvera que la démocratie suisse est capable de prendre une décision en vue d'assurer les destinées du pays. Refuser cet effort, ce serait justifier les ennemis de notre régime. Dans notre Europe, beaucoup croient que notre régime n'est pas viable et que, seuls, des dictateurs ou des monarques savent prendre des décisions inspirées par la raison d'Etat. Détrompons-les. Notre Suisse, faite par des paysans, avec l'aide de Dieu, doit continuer sa vie en restant forte par la volonté souveraine du peuple.

La dépense prévue est une prime d'assurance bien légère contre l'invasion, d'autant plus qu'elle se fait dans le pays. La troupe occasionne un mouvement d'affaires qui n'est pas dédaigné par les producteurs et les commerçants des régions qu'elle occupe.

La Suisse a toujours été légitimement fière de sa gloire militaire. Lorsque les empereurs méprisaient ce peuple de pâtres et sa monnaie de plappards de vache, les grands de la terre ont trouvé à qui parler. Le vitrail de Saint-Nicolas montrant les Suisses de Morat inclinant leurs trophées devant la Vierge magnifie ce passé. Notre honneur exige que cette réputation soit maintenue.

Les voisins doivent être certains que la violation de notre neutralité serait une faute qu'une nation, invincible comme la nôtre, rendrait définitive.

Le référendum communiste ne doit pas trouver un écho dans les campagnes.

Fribourg, république paysanne, se doit de montrer aux Confédérés l'exemple d'un canton suisse resté fidèle à la tradition de nos pères.

A un moment où nous voulons le redressement de la nation, soyons les premiers.

Nous pouvons, si nous savons organiser la marche paysanne, réaliser des œuvres construisant un ordre social pour passer la crise. Avant d'entreprendre le travail d'une amélioration de nos institutions, indiquons, en votant OUI, notre volonté de garantir d'abord la sécurité de la patrie.

Maxime Quartenoud.

Monseigneur Besson répond

Un journal m'adresse une lettre ouverte pour me demander ce que je pense de la loi sur laquelle notre peuple va se prononcer. Pourquoi ne pas répondre sans détour ?

Sur le vote de dimanche, je pense exactement ce que pensent tous les citoyens qui tiennent encore à la liberté de la patrie suisse et ne veulent être ni les esclaves de l'ennemi du dehors, ni les dupes des brouillons du dedans.

Puisque l'occasion m'en est offerte, j'adjure mes diocésains de ne pas se laisser prendre aux sophismes par lesquels on cherche à les séduire. Nous voulons une armée bien instruite, non pour tuer les autres, mais pour nous défendre nous-mêmes. Ce n'est point seulement la durée du service militaire qui est en question — l'attitude très nette des divers journaux en fournit la preuve — c'est la défense de la patrie et, en même temps, la sauvegarde de nos principes les plus sacrés.

Le vote de dimanche fera le départ entre ceux qui veulent conserver une Suisse forte et libre, et ceux qui la veulent remplacer par un foyer de révolution sociale où toutes nos traditions religieuses et nationales seront en péril.

Je le dis sans périphrase : dans les circonstances actuelles, en face des dangers qui menacent, il faut, repoussant les invites de l'égoïsme quel qu'il soit, aller aux urnes. Il faut voter oui. Que chacun, sous l'œil de Dieu, fasse son devoir !

† MARIUS BESSON

Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Les Suisses à l'étranger nous engagent à voter OUI

Le secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle société helvétique a eu l'heureuse idée d'adresser à nos colonies établies dans les pays européens le projet de loi sur la défense nationale et le message du Conseil fédéral qui l'accompagne, en leur demandant de se prononcer sur la réorganisation militaire envisagée.

Le résultat de cette enquête est convaincant : 42 colonies sur 44 se sont déclarées partisans de la réforme. Leurs réponses constituent un émouvant témoignage d'amour pour la patrie que nos colonies veulent conserver indépendante et pour notre armée qu'elles désirent voir forte. Elles nous disent instamment : « Confédérés, protégez notre maison commune ! » Et la colonie de Cologne ajoute : « C'est ce que nous avons de plus précieux au monde. »

Ce sont des gens qui ont l'occasion de connaître d'autres situations militaires que la nôtre et qui savent, par expérience, que notre neutralité ne pèsera pas lourd dans la balance si nous ne sommes pas prêts à la défendre de toutes nos forces et par tous nos moyens. Forts de leur amour pour la Suisse et de leur connaissance du monde, les Suisses de l'étranger nous recommandent de façon pressante de voter

OUI

Politique bâloise

L'assemblée du parti socialiste de Bâle-Ville a décidé, hier soir, jeudi, à l'unanimité, de présenter une liste de quatre candidats pour les élections au Conseil d'Etat, comme l'a proposé le comité du parti : Hauser et Wenk, sortants, Ebi et Brechbühl, nouveaux.

La reine de Hollande et sa fille en Suisse

La reine de Hollande en compagnie de la princesse héritière est arrivée à Unterwasser, dans le Toggenbourg, où elle séjournera environ trois semaines.

Armées permanentes et armées de milices

L'unique argument de l'opposition à la loi sur la défense nationale qui mérite d'être discuté est celui des défaitistes qui disent : « La différence dans la durée du service militaire entre nos milices et les armées permanentes est si considérable que toute résistance à une invasion est d'ores et déjà vouée à l'insuccès ; 23 jours de plus ou de moins ne changeront rien à ce fait brutal. De plus, les armées permanentes auxquelles nous nous heurterions possèdent des cadres de carrière, très supérieurs par conséquent à nos cadres miliciens. »

Cet argument repose sur une série d'erreurs. D'abord, il suppose que la politique militaire — et par conséquent la mission stratégique de notre armée — est à peu près la même que celle des forces des grandes puissances qu'elle devrait affronter.

L'armée suisse ne se propose nullement de marcher sur Paris, Rome ou Berlin. Elle est incapable d'ouvrir une campagne par une offensive de grand style contre un des premiers Etats du monde. Voici, en quelques mots, les conditions qu'elle se propose de remplir. D'abord, l'ère des guerres deux à deux étant définitivement révolue en Europe, celle de résister pendant quelques jours à une invasion, en s'aidant de la topographie montagneuse de notre sol.

Deuxièmement, être plus forte — et surtout en avoir la réputation — que l'armée du petit pays neutre dont le choix s'offre à l'invasisseur, en même temps que la Suisse. Le cas type est celui de la concurrence dans laquelle nous nous trouvons avec la Belgique avant la guerre, ce pays étant aujourd'hui remplacé dans nos préoccupations par la Hollande, en raison des barrières formidables que constituent le Rhin, entre Bâle et Nimègue, et les fortifications franco-belges de Humingue à la hernie néerlandaise de Maestricht.

Dans cette concurrence, les apparences, autrement dit la volonté des deux peuples en présence peut jouer un rôle important : la décision que prendra le peuple suisse le 24 février sera, par exemple, de nature à éloigner ou au contraire à rapprocher de nous, en une large mesure, les risques d'invasion.

Avec l'énorme matériel de guerre des armées modernes et les nécessités de son ravitaillement, l'utilisation stratégique de notre territoire sera rendue extrêmement difficile par la destruction de tous les tunnels de voies ferrées et de routes du Jura. En 1871, la victoire allemande ne fut-elle pas retardée de plusieurs semaines par la seule destruction, par des francs-tireurs français, du tunnel de Lagny ?

S'agissant de la durée du service militaire, il ne faut pas oublier que nos fantassins font 104 jours de cours de répétition, soit 62 de plus que les réservistes français, par exemple. Nos cours de répétition servent à parfaire la formation tactique des compagnies et des bataillons. En France, l'école de recrues proprement dite (formation du soldat individuellement, puis dans le cadre du groupe et de la section) dure exactement quatre mois. Les deux mois suivants sont consacrés à la formation au combat des compagnies et des bataillons. Le supplément est rendu nécessaire par les tâches de garnison et de police qui incombent aux armées permanentes et que nous ignorons en Suisse.

Pourquoi pouvons-nous nous contenter d'un service initial moins long d'un mois que celui de l'armée française (que nous choisissons à titre d'armée type) ? D'abord à cause de la différence de notre politique militaire. Puis, parce qu'une bonne partie de nos recrues ont déjà reçu un enseignement préparatoire, notamment sous la forme du tir. Enfin, parce que notre sol montagneux offre des avantages non seulement stratégiques mais encore d'ordre tactique, en vue d'une retraite pied à pied, par exemple. Mentionnons aussi que la durée quotidienne du service effectif est beaucoup plus longue chez nous que chez nos voisins, de sorte qu'une recrue suisse faisant trois mois fournira autant d'heures de service effectif qu'une recrue française. Et n'oublions pas la pratique du tir en dehors du service proprement dit. L'armée française entrerait en campagne avec quatre classes d'âge, ce qui signifie que les trois quarts de ses soldats seraient des réservistes, comparables à nos miliciens.

De même, les cadres des armées dites permanentes sont formés essentiellement en campagne, par des réservistes. Avant la guerre, une compagnie d'infanterie allemande comprenait, par exemple, trois officiers et de six à douze sous-officiers permanents. Au début d'une guerre, ces cadres étaient dédoublés, de sorte que chaque compagnie comptait d'un à deux officiers de carrière, et cinq à six sous-officiers permanents. Plus de la moitié des officiers et les trois quarts des sous-officiers étaient des réservistes. On peut affirmer que les officiers de réserve de ces armées ne valaient pas nos officiers miliciens. D'un côté, ils faisaient à peine plus de service que les simples soldats ; d'autre part, ils ne connaissent pas le travail militaire en dehors du service qui se pratique chez nous. La cohésion des unités ne le cède en rien chez nous à celle des armées dites permanentes, car chez nous, les soldats connaissent les cadres sous les ordres desquels ils serviront en campagne, ce qui n'est pas le cas dans les autres armées.

Nos milices suisses, au cours de l'histoire, ont battu à maintes reprises des armées permanentes

dont la réputation militaire était brillante, comme les troupes de Charles-le-Téméraire. Pourquoi n'en serait-il pas de même à l'avenir ? A une condition cependant, à savoir que nos milices ne soient pas gangrenées par le défaitisme, et que nos soldats soient fermement décidés à devenir, en campagne, des loups. Sous cette seule réserve, on peut avoir toute confiance en eux.

R. Bovet-Grisel.

M. Pilet-Golaz à Genève

M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, est allé, hier soir, jeudi, à Genève, parler de la loi sur la défense nationale.

La grande salle de la Réformation était archicomble et des centaines de personnes n'ont pu y trouver place. Après une brève introduction de M. Albert Picot, conseiller d'Etat, M. Pilet-Golaz prit la parole.

Il a montré la proie facile que serait la Suisse sans son armée défensive, et, après avoir fait un tableau saisissant des ruines des pays envahis, il a demandé à l'assemblée si elle ne préférerait pas, à ces horreurs, le sacrifice de vingt-trois jours de service supplémentaire. L'orateur a rappelé le rôle de l'armée en tant que lien entre les citoyens et les cantons, et il a particulièrement insisté sur la modeste durée de notre instruction militaire en la comparant à celle des autres pays. Il a demandé, en terminant, aux citoyens de répondre OUI dimanche à l'appel du pays pour conserver la paix à la Suisse et à l'Europe.

Une grande acclamation a répondu à cette péroraison, et M. Picot a dit à M. Pilet-Golaz que les Genevois feraient leur devoir.

La cérémonie a été encadrée par des chœurs patriotiques et, à la fin, l'assemblée a chanté l'Hymne national.

Appel aux vignerons

Le 24 février prochain sera, pour notre pays, une journée lourde de conséquences. Les adversaires de la réorganisation de l'armée comptent sur des défaillances dans la vieille garde du drapeau. Ils osent même espérer que certains vignerons les suivront, pour protester ainsi, par un geste d'une portée énorme, contre une taxe qu'ils estiment injuste. S'il est vrai que quelques vignerons méditeraient ainsi d'abandonner une cause dont ils furent toujours parmi les plus fermes soutiens, c'est à eux que nous nous adressons, c'est à leur cœur et à leur esprit que nous faisons appel.

A leur cœur d'abord, pour les supplier de considérer que, voter non le 24 février, ce serait prendre le parti des ennemis de notre sol, de ce sol dont le cep jaillit, gris comme lui, mais, comme lui, chargé de suc. On trouvera un plus bel exemple d'amour pour la terre que dans la vigne qui semble ne faire qu'un avec elle, en épouse les contours, sans s'élever trop haut, de sorte que si l'on regarde des plants chargés de vignobles, on y peut suivre les moindres lignes du corps de la terre. Ecoutez ce langage des ceps, vigneron, et tu seras, le 24 février, du côté de ton pays.

Et c'est à l'esprit des vignerons que nous en appelons aussi, à cet esprit fin comme le pampre, clair comme le vin. La loi rejetée, leur disons-nous, quel profit en retireriez-vous ? Une réponse négative du peuple suisse, en nous affaiblissant, accroîtrait la force de voisins hostiles, encouragerait leurs espoirs, endurcirait dans leur malveillance les ennemis du dedans, les éternels fauteurs de désordre. Et quel homme a-t-il plus besoin de la paix que celui qui taille la vigne, la soigne, la cultive avec de longs soins ? Quels coteaux ont-ils plus besoin de l'ordre, de l'union civique, que ces pentes remblayées où la terre a été parfois portée, où il faut la retenir souvent avec de petits murs, comme une seconde création, venue de l'homme, celle-là.

Vigneron, songe à tes plants que seuls l'ordre et la paix peuvent maintenir, doré, faire prospérer. Puisque le vin est chaleur et lumière sois amoureux de ton pays, vois clair, en votant

OUI

L'UNION CHRÉTIENNE-SOCIALE

Le comité de l'Union ouvrière chrétienne sociale de la Suisse a examiné les questions politiques et économiques actuelles. Il a constaté à cette occasion que son refus d'appuyer l'initiative de crise ne signifie pas qu'il approuve

les projets d'adaptation formulés depuis lors. Quand il sera nécessaire, pour assurer l'existence de l'industrie ou des métiers, de demander une baisse des salaires, cette baisse ne doit pas amener une aggravation insupportable de la situation du peuple travailleur. Dans la répartition des charges de crise inévitables, il faudra tenir compte des possibilités des diverses classes de la population. L'Union ouvrière exposera son point de vue dans ce domaine, dans une requête qu'il adressera aux Chambres fédérales. Elle demandera un ordre économique placé sur une base corporative.

Divers postulats seront déposés au moment voulu au sujet de la révision de la constitution fédérale.

Le comité approuve le projet de loi fédérale sur l'organisation militaire.

Un vote de raison est attendu du peuple suisse

La presse étrangère n'a publié jusqu'ici aucun commentaire sur la campagne qui se poursuit en Suisse pour la votation fédérale du 24 février prochain ; mais nous savons que cette même presse étrangère attend le 25 février pour analyser le vote du peuple suisse, et pour exprimer l'impression que fera en Europe ce plébiscite concernant notre défense nationale. Une haute personnalité d'un pays voisin, à laquelle on demandait ce que son pays pensait de cette consultation populaire, a fait la réponse suivante :

« Ce n'est pas à moi, et à la veille de ce plébiscite national suisse sur la question de savoir si votre pays est disposé ou non à posséder une armée défensive apte à satisfaire aux exigences de notre temps, de vous dire ce que mon pays pense à votre endroit. Je puis cependant dire que chacun espère, hors de vos frontières, que le peuple suisse rendra un verdict de raison. »

Telle est bien la question ! Chez tous nos voisins, c'est en effet un vote de raison qui est attendu de notre corps électoral. Et si nos voisins accordent un tel intérêt à cette votation du 24 février, c'est qu'ils savent que notre neutralité n'a été reconnue par les grandes puissances, par la déclaration de Londres, qu'à la condition que la Suisse soit toujours apte à défendre son territoire par ses propres moyens. C'est assez dire que la décision que prendra le peuple suisse sur le problème de notre défense nationale engagera d'une manière décisive notre avenir.

Par un vote affirmatif, le peuple suisse dira à l'étranger qu'il est toujours, comme en 1870 et comme en 1914, fermement décidé à monter la garde à ses frontières, et à les défendre contre toute violation.

Un vote affirmatif dira également à nos voisins que la Suisse, décidée à conserver ses libertés et son indépendance, saura monter une garde vigilante et robuste, tout en disposant d'une troupe moderne apte à rendre toute agression difficile et hasardeuse.

Un vote négatif jetterait le trouble dans les capitales étrangères, ferait supposer, hors de nos frontières, que notre pays n'est plus une nation capable de se défendre, et engagerait ainsi les états-majors à prévoir un plan d'agression contre nous, puisque nos milices ne seraient plus à même d'offrir à une attaque la résistance nécessaire.

On comprend donc toute l'importance et la haute signification du vote du 24 février.

Au point de vue national, également, la votation du 24 prend un aspect important. Notre sécurité militaire, ainsi que l'Union suisse des arts et métiers l'a fort bien souligné, est une condition indispensable de notre développement économique. Sans une sécurité nettement affirmée à cet égard, la confiance ne manquera pas de se faire jour, tant à l'étranger que chez nous. Et notre pays devra subir le contre-coup et les effets commerciaux, économiques et financiers de l'insécurité qu'il aurait créée par sa propre faute.

Il faut que la confiance que le monde entier porte à la Suisse, à tous égards, ne soit pas affaiblie par un acte irraisonné le 24 février. Il faut, au contraire, que notre démocratie sorte grandie aux yeux de tous, à la suite de ce plébiscite, et que la Suisse fasse comprendre à l'Europe entière que les traditions patriotiques de sa population et le jugement pondéré de son peuple ne sont pas de vains mots, mais constituent toujours la pierre angulaire de la Confédération suisse.

Puisse notre corps électoral émettre, dimanche, un vote de raison, un vote affirmatif.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Chez les Italiens de Lausanne

On nous écrit :

Sur l'initiative de M. l'abbé Bertalmio, vicaire à Notre-Dame, chargé de la pastoration de ses compatriotes à Lausanne, une mission a été prêchée à l'église du Valentin, du 10 au 17 février, par Mgr Babini, supérieur des Missionnaires italiens en Europe. Le programme comportait l'assistance à la messe de 6 heures, où se faisait une allocution, et un sermon à l'exercice du soir. Les exercices ont été très suivis et les participants ont beaucoup apprécié le prédicateur. Dimanche dernier, jour de clôture de la mission, de nombreuses communions ont récompensé le zèle des organisateurs.

L'après-midi, on se retrouva au casino de Montbenon, où l'Orphelinat italien avait sa fête de bienfaisance annuelle. M. Nasi, consul d'Italie à Lausanne, honorait la réunion de sa présence. Mgr Besson et Mgr Babini apportèrent tour à tour de paternelles paroles d'encouragement à l'œuvre si méritante. A. A.

Echos de partout

Le maçon démolisseur

Le Duce a donné, mardi matin, à Rome, le premier coup de pioche pour les travaux de démolition que nécessite la construction, en bordure de la via dell'Impero, d'un « palais du Littorio » (palais du lecteur fasciste).

Sur le toit de la maison qui va disparaître la première, à l'angle de la rue Cavour et de la grande artère impériale, une centaine de personnalités sont rassemblées : membres du gouvernement, entre autres le général Valle, le président de la Chambre des députés, comte Ciano, le président du Sénat, M. Federzoni, le prince Colonna, le nouveau gouverneur de Rome, M. Bottai, etc.

La presse étrangère a été invitée ; les photographes et les opérateurs de cinéma ont installé tant bien que mal leurs appareils sur le toit qui, bientôt, sera démolé. En attendant le chef du gouvernement, les personnes présentes ne se lassent pas d'admirer la vue incomparable de Rome et de ses innombrables dômes et campaniles estompés par une légère brume bleuâtre.

Dès son arrivée, le Duce, en tenue de caporal d'honneur, souriant et souple, arrache quelques tuiles puis, saisissant une pioche, à grand coups mesurés et précis, fait sauter le mortier et voler les pierres. Les ouvriers l'accablent. Avant de redescendre, le Duce admire le panorama et s'écrie : « Que c'est beau ! »

Il ajouta : « Ici s'élèvera le palais du fascisme, le musée de la révolution ; il aura deux façades principales, l'une sur la Voie de l'empire, où sera l'entrée de l'Exposition permanente de la révolution fasciste ; l'autre, sur la rue Cavour. Une grande tour s'élèvera au-dessus du palais, comme symbole de la force et de la volonté du régime. »

Puis, s'adressant aux journalistes, il leur dit malicieusement : « La suite de mon discours, vous la lirez dans les journaux », indiquant par là que les journalistes sauraient commenter ses brèves paroles.

Accompagné du général Valle, le Duce s'est ensuite rendu au centre d'expérimentation aéronautique de Guidonia, nouvellement créé dans les environs de Rome. Il devait y assister à des expériences de moteurs à grande vitesse.

Mot de la fin

A Paris :

— Dites donc ! Vous avez lu la bonne nouvelle ?

— Quoi donc ?

— L'Académie a décrété que « surimposer » est bien français.

Pour la langue française

On ne peut pas dire : « Cumuler un emploi », puisque cumuler signifie occuper plusieurs places, plusieurs emplois, avoir plusieurs traitements.

Le 24 février et la crise

La crise étreint beaucoup d'entre nous et nous impose de lourds soucis. Elle ne doit cependant pas nous obscurcir la vue au point de nous rendre incapables de distinguer entre les difficultés économiques et la grande question de la défense nationale. Le 24 février, nous n'avons pas à donner essor à nos nombreux sujets de mécontentement ; notre mauvaise humeur se tournerait contre nous-mêmes.

Il s'agit de tout autre chose, de quelque chose d'autrement plus important : VOULONS-NOUS DONNER A NOTRE ARMEE LES MOYENS DE NOUS DEFENDRE EFFICACEMENT ?

Nous répondrons OUI en masse pour le pays et pour nos foyers.

La RÉPONSE ALLEMANDE ET L'OPINION FRANÇAISE

Le voyage du chancelier Schuschnigg

Paris, 20 février.

On sait que la réponse allemande aux propositions faites en commun par la France et par l'Angleterre n'a paru satisfaisante ni à Paris, ni à Londres, ni même, d'ailleurs, — à l'exception de quelques-unes — dans les autres capitales. « Dictée par le souci de ne pas heurter de front la Grande-Bretagne », comme s'est exprimé un journal polonais, la *Gazeta Polska*, la note élaborée à Berlin a laissé à maints lecteurs l'impression que le gouvernement allemand cherchait à « finasser », pour gagner d'abord du temps et faire trainer des pourparlers en longueur, ensuite pour tenter deux opérations considérées par lui comme de haute politique : isoler le pacte aérien des accords relatifs à l'Europe centrale et orientale ; causer en tête à tête avec Londres, avant tout entretien général.

Les raisons qu'on a données dans la presse française de cette manœuvre sont les suivantes : traiter la question du pacte aérien indépendamment des autres serait, pour l'Allemagne, un moyen de se faire reconnaître par les autres puissances des droits à une augmentation de ses moyens de défense, en matière d'aviation ; tâter, dans des conversations particulières, l'opinion anglaise, amener les ministres britanniques à des propositions moins rigoureuses, pourrait avoir pour résultat de provoquer quelque désaccord ou quelque hésitation, dans leur bonne harmonie présente, entre Paris et Londres.

Un journal anglais, le *Morning Post*, a même prétendu que la réponse faite par l'Allemagne aux offres anglo-françaises aurait comporté, à un moment donné, deux textes différents, l'un pour la France, l'autre pour l'Angleterre. C'eût été là une faute.

Mais la réplique à la manœuvre diplomatique allemande n'a pas tardé. La thèse française, très rapidement, s'est précisée et exprimée dans la presse, en attendant que le Quai d'Orsay la fasse connaître, de façon officielle, au Foreign Office. Au Conseil des ministres qui s'est tenu mardi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, M. Pierre Laval a fait approuver son attitude et les instructions qu'il a envoyées à l'ambassadeur de France à Londres, M. Charles Corbin. La France estime, d'une manière générale, que le plan anglo-français constitue un tout dont les parties ne sauraient être dissociées sans lui faire perdre sa valeur. C'est un plan de sécurité, où tout se tient. On en peut discuter les modalités, mais on ne peut en répudier telle ou telle clause, l'un des pactes terrestres, par exemple, sans lui enlever la force opérante et rassurante qu'on lui attribue.

C'est ainsi également que, dès le premier jour, on a vu les choses en Belgique, où la réponse allemande a été qualifiée par un journal de manœuvre de grande envergure, destinée à séparer non seulement l'Angleterre de la France, mais encore la France de la Petite-Entente et de la Russie.

La nécessité d'une étroite liaison entre les gouvernements anglais et français, pour la conduite de toute cette négociation, a été rappelée avec force par le *Temps*, dans un article publié à Paris, mardi soir, donc quelques heures seulement après le Conseil des ministres dont nous avons parlé plus haut. « Une politique franco-britannique étroitement concertée, pratiquée avec toute la loyauté et toute la confiance réciproques qui sont dans la tradition de l'Entente cordiale est la condition première de toute action utile en faveur de la consolidation de la paix. »

On en est si bien persuadé, à Paris, qu'on y a fait, dans le passé, et tout récemment encore, au cours des récents entretiens, maints sacrifices pour obtenir ce concert et pour assurer son maintien. De son côté, le gouvernement de Londres a fait plus d'un pas pour se rapprocher des points de vue français. Il semble bien que, en ce moment, la première hésitation passée, de part et d'autre, à la suite des explications échangées par la voie diplomatique, on soit d'accord, dans une très large mesure. L'idée commence, en effet, à prévaloir à Londres, d'après les informations transmises à Paris, que si l'on accepte de poursuivre avec l'Allemagne des négociations limitées à la seule convention aérienne, on s'expose à ne voir aucun progrès réalisé sur les autres points, eux aussi essentiels.

C'est l'avis formel du *Daily Telegraph*, où il est fait remarquer que « tant que la sécurité nationale ne sera pas garantie en Europe centrale et orientale, tant qu'on n'aura pas établi un contrôle satisfaisant sur les armements nationaux, et tant que la plus grande nation de l'Europe centrale restera en dehors de la Société des nations, on estime qu'une convention aérienne pourrait faire plus de mal que de bien ». Nous verrons si cet état d'esprit se trouvera traduit dans les décisions attendues des ministres anglais.

Nous en jugerons quelque peu aussi par l'accueil qui sera fait à Londres, dimanche, au chancelier fédéral d'Autriche, le Dr Kurt von Schuschnigg. Auparavant, ce dernier aura séjourné à Paris, et ses entretiens avec nos hommes d'Etat auront achevé, espérons-le, de lui gagner le concours de notre pays. Notre

« Il ne saurait s'agir d'utiliser la prolongation des écoles de recrues pour des exercices en caserne ; elle servira EXCLUSIVEMENT A L'INSTRUCTION AU COMBAT. Tel sera notre principe. »

Déclaration de M. R. Minger, conseiller fédéral, au Conseil national.

presse annonce son arrivée en termes sympathiques, à l'exception des organes socialistes et communistes dont la *Liberté* a dénoncé à ses lecteurs le dangereux langage. Ces excitations qui viennent de l'extrême-gauche posent même au gouvernement un problème grave, celui d'un choix qu'il ne peut éviter entre les amis de M. Léon Blum et ceux qui sont prêts à remplir, envers l'hôte de leur pays, tous les devoirs de l'hospitalité.

Dans l'ensemble, la cause de l'indépendance de l'Autriche est gagnée, en France, où l'on est persuadé que le maintien d'une Autriche libre est une des pièces maîtresses de l'équilibre européen. Mais la grande opinion, faute de bien connaître son œuvre, n'a peut-être pas encore rendu suffisamment justice au chancelier Schuschnigg. On ne se souvient pas assez qu'il n'a pris le pouvoir que le jour même de l'assassinat de Dollfuss, le 25 juillet, et que, dans le temps assez court qui s'est écoulé depuis cette date, il a mené à bien une tâche considérable, à l'intérieur comme à l'extérieur.

La presse française — la presse catholique en particulier — a, ces jours-ci, l'occasion de le dire à ses lecteurs et elle n'y manque pas. Elle a eu soin de rappeler que la nouvelle Constitution autrichienne est entrée en application à la date prévue, le 1^{er} novembre 1934, que les garanties publiquement données à l'Autriche par l'Italie, la France et l'Angleterre, se présentent aujourd'hui comme de plus en plus solides. Après Seipel, après Dollfuss, le chancelier Schuschnigg, avec le concours du ministre autrichien des affaires étrangères, le baron Egon Berger-Waldeneck, qui l'assiste de son expérience, est en train de conquérir l'opinion de l'Europe à la cause de sa patrie. E. B.

L'idée corporative en France

Paris, 22 février.

Poursuivant le débat sur les ententes industrielles, la Chambre a adopté les deux premiers articles du projet présenté par le gouvernement.

Par contre, elle a rejeté par 458 voix contre 109 un contre-projet de droite, qui demandait de donner aux accords professionnels un caractère permanent.

M. Marchandau, ministre du commerce, avait combattu le contre-projet qui, dit-il, tend à instituer le corporatisme, sans oser en prononcer le nom.

La Chambre a également repoussé, par 340 voix contre 242, un amendement socialiste qui demandait l'introduction dans le projet de loi d'un article prévoyant la conclusion de conventions collectives de travail assurant aux ouvriers des salaires minima et d'établir la semaine de travail de 40 heures.

Les hitlériens de Dantzig

Paris, 22 février.

On mande de Varsovie à l'agence Havas : La majorité nationaliste-sociale de la Diète de Dantzig a voté la dissolution de ce corps. 41 députés ont voté pour la dissolution, 22 contre ; 3 ont remis des bulletins blancs.

Le président de police a adressé un avertissement au journal socialiste *Danziger Volksstimme* qui a prétendu que le parti nationaliste-social considèrera les prochaines élections à la Diète de Dantzig comme un essai de plébiscite pour le rattachement au Reich.

M. HOOVER CANDIDAT ?

Washington, 22 février.

A Tucson (Arizona), l'ancien président Hoover a réclamé le retour à l'étalon d'or sur la base du dollar actuel.

C'est la première déclaration publique de M. Hoover depuis qu'il a quitté la présidence.

D'aucuns voient déjà M. Hoover poser sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

UNE AFFAIRE DE POTS-DE-VIN EN SERBIE

Belgrade, 22 février.

Une grave affaire de fraudes et de corruption dans des livraisons de matériel de guerre fabriqué à l'étranger a été découverte à Belgrade. Des perquisitions ont été effectuées, des arrestations sont imminentes.



En acceptant la loi sur la défense nationale, le peuple suisse prouvera à la face du monde que les fières traditions militaires de notre pays ne sont pas reléguées dans les livres d'histoire, mais qu'elles vivent dans le cœur de tous les citoyens. Par contre, si le peuple devait repousser la loi, l'étranger en conclurait que le peuple suisse n'a plus la force de s'imposer des sacrifices pour défendre son pays. Un rejet serait considéré comme une paralysie de notre volonté de nous défendre et il en résulterait une regrettable diminution de la considération dont jouit notre armée et un non moins regrettable ébranlement de la confiance en notre force de résistance.

P. Etter, conseiller fédéral.

Le plus grand des musiciens



GEORGES-FRÉDÉRIC HAENDEL

le génial auteur d'oratorios admirables, né à Halle, en Allemagne, le 23 février 1685, mort à Londres, en 1759, et inhumé dans l'abbaye de Westminster, comme une des gloires nationales de l'Angleterre, devenue sa seconde patrie.

Moscou ou Berlin ?

Paris, 22 février.

Le déjeuner mensuel des Conférences de la presse étrangère et française où s'est débattue la thèse « Moscou ou Berlin ? » a été attaqué, à la fin des débats, par une véritable joute oratoire entre les partisans des Soviets et leurs adversaires, joute qui a été facilement gagnée par ces derniers. Il faut noter que, contrairement aux prévisions, les moscouitaires étaient maigrement représentés, leur orateur principal, M. Socolin, conseiller de l'ambassade soviétique à Paris, ayant jugé à propos de ne pas venir. Ainsi, les Soviets n'étaient défendus que par MM. Rappoport et Erenburg, personnages bien connus qui, depuis de longues années, préfèrent l'air de Paris bourgeois à celui du Moscou communiste. M. Erenburg s'est efforcé, bien timidement, de faire croire au public que le pays soviétique est un véritable paradis terrestre et que les millions de personnes qui peuplent les bagnes de Solovki et de Sibérie ne sont que de vulgaires bandits et voleurs ; mais il suscitait une réponse si vigoureuse de M. Choulguine, représentant de l'Ukraine, et de M. Tchenkeli, ancien ministre de Géorgie à Paris, qu'il a dû se taire ; il n'a rien eu à opposer à ses adversaires. L'impression générale de cette importante manifestation, patronnée par la grande presse parisienne, est que la France se trouve encore bien loin de jouer résolument sur la carte soviétique.

Le désarmement

Genève, 21 février.

Le comité de la conférence du désarmement chargé de l'élaboration des dispositions générales de la convention a poursuivi la discussion du projet américain.

Le comité s'est occupé de la convocation de la commission permanente, de la durée de ses sessions et notamment des majorités qui seront nécessaires pour que celles-ci puissent prendre des décisions.

Le projet stipule : « Sauf dans les cas où des majorités plus fortes sont prévues, soit par la présente convention, soit par le règlement de la commission, les décisions de celle-ci seront prises à la majorité des membres présents à la réunion. »

Le comité a décidé, pour des raisons d'opportunité, de renvoyer à plus tard l'examen de l'ensemble des articles du projet relatifs au contrôle.

Le comité des dispositions générales reprendra ses discussions lorsqu'il sera saisi du résultat des travaux du comité de la manufacture et du commerce des armes.

La fermentation arabe en Algérie

Bône, 22 février.

Une incident assez grave s'est déroulé à Oued Zenatu, entre Constantine et Guelma, où le bruit s'était répandu qu'un indigène avait été arrêté et frappé par les agents. Environ 400 Arabes prirent d'assaut le commissariat. Les autorités enquêtent.

Un socialiste bulgare déporté

Sofia, 22 février.

M. Kresto Pastuchof, ancien président du parti socialiste dissous, ancien ministre de l'Intérieur du cabinet Malinof, a été arrêté et déporté dans une île de la mer Noire, à la suite d'une lettre adressée au président du conseil, lettre qui élevait de vives critiques contre le régime actuel, demandait la levée de l'interdiction du parti socialiste et le rétablissement du parlement dissous.

NIPPONS ET AMERICAINS

Tokio, 21 février.

Hier, jeudi, six membres du parti fasciste ont été arrêtés, alors qu'ils manifestaient devant l'ambassade américaine, contre le mouvement antijaponais de l'Etat d'Arizona.

Le journal *Asahi* dit que l'agitation antijaponaise de l'Arizona ne peut pas être considérée comme une affaire purement locale. Il appartient aux hommes d'Etat américains d'écarter une législation « barbare » qui laisse les Japonais sans droit. Ce serait agir dans l'intérêt de l'amitié entre le Japon et les Etats-Unis.

TRIBUNAUX

M^{lle} Cotillon obtient satisfaction

La Chambre correctionnelle de Paris a statué, hier après midi, jeudi, sur le procès dans lequel se trouvaient impliqués Jean Hobart et son amie M^{me} Germaine Dossier, qui étaient inculpés l'un et l'autre de s'être fait remettre par M^{lle} Cotillon un bracelet d'une valeur de 390,000 fr., bracelet qui fut engagé à Londres chez un prêteur sur gages.

A la suite des débats qui ont eu lieu il y a huit jours, le tribunal a condamné Jean Hobart à deux ans de prison et M^{me} Dossier à treize mois de la même peine. Tous deux sont condamnés, en outre, à la restitution du bijou ou, solidairement, à rembourser à M^{lle} Cotillon le montant de la valeur du bijou, soit 390,000 fr.

AVIATION

La liaison aérienne Belgique-Congo

On achève en ce moment à Bruxelles la mise au point de l'organisation technique et administrative de la liaison Belgique-Congo.

L'avion inaugural doit quitter demain, samedi, à 4 heures du matin, la capitale belge à destination de Léopoldville, où il est attendu pour le 28.

Après un séjour de quatre jours dans la capitale congolaise, il en repartira le mardi 4 mars pour rentrer à Bruxelles en cinq jours. Le départ de Bruxelles du deuxième voyage aura lieu le vendredi 8 mars, jour du retour du premier avion, et le service continuera ainsi les vendredis de quatorze en quatorze jours, s'intercalant entre les voyages de la régie française Alger-Brazzaville, de manière à relier le Congo à la Belgique par la voie aérienne tous les sept jours.

En attendant la possibilité de raccourcir le parcours en empruntant l'itinéraire de la Nigeria, en vue duquel les autorisations spéciales ont été demandées au gouvernement anglais, le tracé et les escales des premiers voyages ont été fixés comme suit : Bruxelles, Marseille, Oran, Colomb-Béchar, Reggan, Gao, Niamey, Zinder, Fort-Lamy, Fort-Archambault, Bangui, Coquilhatville et Léopoldville, à couvrir à une moyenne journalière de 1500 à 1600 kilomètres.

Les vols de nuit seront exclus pendant la période expérimentale, sauf au départ et à l'arrivée à Bruxelles. Au cours des premiers voyages, les avions ne chargeront que du courrier et des marchandises. Les passagers ne seront qu'exceptionnellement admis.

Santé publique

La malaria à Ceylan

De nouveaux crédits s'élevant à 75,000 livres ont été demandés au gouvernement par le haut-commissaire chargé de lutter contre l'épidémie de malaria afin de secourir principalement la population de certains districts qui commencent à souffrir de la disette.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Pendant une séance de spiritisme, une femme a été tuée par un serpent

Un crime sensationnel vient d'être découvert par la police de New-York. Pendant une séance de spiritisme, les assistants entendirent tout à coup un cri strident, suivi du bruit de la chute d'un corps.

Vivement, on fit la lumière et on trouva étendue à terre, sans connaissance, la jeune comtesse Geerty, âgée de 24 ans.

Un médecin qu'on fit appeler en toute hâte ne put que constater la mort.

A l'autopsie du cadavre, on retrouva les traces d'un poison inconnu.

Devant cette énigme, la police entreprit de longues recherches et apprit que le mari de la victime avait contracté, quelques semaines auparavant, une assurance de 500,000 dollars sur le nom de sa femme. Aussitôt, les soupçons se portèrent sur le comte Geerty. On perquisitionna chez lui et on découvrit dans un placard une boîte contenant plusieurs petits serpents des tropiques des plus venimeux. On isola le venin de ces serpents et on put se rendre compte qu'il était identique au poison trouvé dans le corps de la victime.

On procéda à une exhumation et, en étudiant à nouveau le cadavre, on vit qu'il portait au pied gauche une toute petite blessure provenant de la morsure d'un serpent.

D'après l'enquête, le comte, afin de toucher l'assurance contractée par sa femme, aurait emmené l'un de ces serpents à la séance de spiritisme et aurait profité de l'obscurité pour l'approcher de la jambe de sa femme.

Le comte Geerty nie avec une farouche énergie, mais cela n'a pas empêché qu'il fût arrêté.

Deux jeunes Américaines se jettent d'un avion

Hier jeudi, deux jeunes filles sont tombées ou, plus vraisemblablement, se sont jetées d'une hauteur de 600 mètres d'un avion de transport du service Paris-Londres et se sont abattues sur le sol près d'Upminster, petite localité de l'Essex.

Des habitants de la ville, qui observaient le passage de l'appareil, ont vu soudain deux corps s'en détacher et s'écraser dans une avenue du domaine de Rushmere. Une ambulance fut aussitôt envoyée sur les lieux de l'accident.

Les deux jeunes femmes ont été identifiées comme étant M^{lles} Jane et Elisabeth Du Bois, filles du consul général des Etats-Unis à Naples, M. Goert Du Bois. Elles étaient âgées de vingt et vingt-trois ans.

On croit savoir que M^{lle} Jane Du Bois était fiancée à l'officier aviateur britannique John Forbes, qui trouva la mort dans la chute de l'hydravion géant près de Messine, la semaine dernière. M^{lle} Elisabeth Du Bois, sa sœur, était également fiancée à une des victimes de cet accident, le lieutenant Beatty, demi-frère de l'amiral Beatty.

M^{lles} Jane et Elisabeth Du Bois étaient arrivées dans la capitale anglaise voici deux ou trois jours et étaient descendues dans un hôtel du West-End. Le matin de leur départ, au moment où elles quittaient l'hôtel, on remarqua qu'elles pleuraient. Elles avaient retenu à leur nom et à celui de quelques amis les six places de l'appareil qui devait les emmener à Paris. Lorsqu'elles arrivèrent à l'aérodrome, quelques personnes notèrent une extraordinaire nervosité dans leurs gestes et leur attitude.

L'appareil se dirigea vers le sud-est. Cinq ou six minutes plus tard, les habitants d'Upminster (Essex) qui observaient le passage de l'avion

virent deux corps s'en détacher et, poussés par le vent, aller s'abattre à quelques centaines de mètres de la localité, dans l'allée d'un domaine. On découvrit les cadavres mutilés, étroitement serrés l'un contre l'autre.

Une visite de l'appareil permit de trouver deux lettres adressées l'une au père et l'autre à la mère des victimes.

Les deux jeunes filles avaient séjourné à Londres à plusieurs reprises et étaient membres d'un club d'aviation. Très sportives et très mondaines, elles avaient des relations dans la capitale anglaise et la vie retirée qu'elles avaient menée ces derniers jours, outre les circonstances précédemment rapportées, laisse bien entendre qu'elles nourrissaient depuis quelque temps une fatale résolution.

Le ravisseur du fils Lindbergh

Le défenseur de Hauptmann a signé les papiers nécessaires à la procédure d'appel au verdict de Flemington, ce qui renvoie automatiquement à une date indéterminée l'exécution qui devait avoir lieu au cours de la semaine commençant le 18 mars.

Trois enfants tués par un « chauffard »

Les trois enfants d'un cheminot de Nebringen (Wurtemberg), deux fillettes âgées respectivement de douze et dix ans et un garçonnet de 7 ans, ont été heurtés par une automobile et tués sur le coup. L'automobiliste, un commerçant de Herrenberg, ayant poursuivi sa route sans s'inquiéter de ses victimes, put être arrêté au cours de la nuit.

Un cadavre dans une malle

Hier, jeudi, en nettoyant les pièces d'un appartement, à Aubervilliers, près de Paris, on a découvert dans une malle le cadavre d'une femme. Il s'agit des restes de M^{me} Ange Soleil, danseuse de music-hall, dont le mari, arrêté, a fait des aveux.

Tués par une cartouche de dynamite

A Datteln (Westphalie), hier jeudi, deux mineurs ont été tués dans une mine par suite de l'explosion prématurée d'une cartouche de dynamite.

Les tremblements de terre

L'observatoire de Mexico a enregistré mercredi à l'aube une forte secousse terrestre à 400 km. au sud-est de la capitale mexicaine.

Un vapeur manchou naufragé

Le vapeur manchou *Achu* a sombré sur le fleuve Jalon. Aucun membre de l'équipage, qui comprenait 29 hommes, n'a pu être sauvé.

SUISSE

Brigandage

Mercredi soir, l'agent de police de Marin-Epagnier (Neuchâtel), qui regagnait son domicile à bicyclette, a été attaqué par deux individus, qui le rouèrent de coups et s'enfuirent en emportant sa sacoche, contenant 300 fr. Le garde de police, en dépit des douleurs qu'il ressentait au cou et dans les côtes, put néanmoins regagner Marin.

Tuée par une automobile

Hier jeudi, M^{me} Jeanne Rouge-Cossetot, âgée de vingt-quatre ans, mère d'une fillette, femme de R. René Rouge, fabricant de chouchoute à Noville, conduisait sa voiture et se dirigeait sur la place de la gare, à Villeneuve, lorsqu'elle fut prise en écharpe par l'automobile du docteur Soutter, d'Aigle.

M^{me} Rouge a été tuée sur le coup.

PETITE GAZETTE

La disparition des pipes en terre

Il paraît que la pipe en terre a à peu près disparu. La plus importante fabrique, qui se trouvait dans l'Aisne, n'existe plus, fermée par la crise.

C'est à peine si deux ou trois établissements du même genre subsistent encore notamment dans le département du Nord et sur la Côte d'Azur.

En Belgique, il en est de même. La seule fabrique encore en activité ne travaille plus qu'au ralenti et sur commande.

Le nombre des ouvriers spécialisés décroît de mois en mois, et il sera bientôt impossible d'assurer leur recrutement, les apprentis se détournant d'un métier en voie de disparaître.

Beaucoup regretteront les belles pipes en terre de leur adolescence, qu'il fallait savoir « culotter ».

Nouvelles financières

La Banque de France

Le conseil de régence de la Banque de France a décidé, à l'unanimité, d'accepter « à la pension », par la voie d'avances sur titres, les effets publics à échéance déterminée ne dépassant pas deux ans.

Ces avances pourront être accordées pour une quotité supérieure à 80 % de la valeur nominale, mais n'excédant pas la valeur actuelle de l'effet au jour de l'opération et pour une durée maximum de trente jours, à un taux qui sera fixé par le conseil général et qui pourra être différent de celui pratiqué pour les avances ordinaires.

Pour la mise en application de ces dispositions, le conseil a fixé le taux de 2 ⁵/₈ %.

La vie économique

Les restrictions et la vie chère dans la Sarre

Un communiqué de M. Burckel, commissaire du Reich pour la Sarre, énumère les denrées de consommation qu'il est interdit, soit aux Sarrois, de vendre dans le Reich, soit aux Allemands du Reich d'acheter en Sarre. Vendeurs et acheteurs ont l'obligation d'envoyer l'inventaire des denrées déjà vendues ou achetées.

Ceux qui effectueraient, à l'avenir, ces opérations de vente ou d'achat seront sévèrement punis ; leurs maisons seront fermées et les voitures ayant servi au transport des marchandises seront confisquées.

Contre la hausse des prix, la *Saarbrück Zeitung* écrit :

« Les ordres du commissaire visant la fixation des prix semblent n'avoir pas été compris partout. Journallement nous arrivent une grande quantité de plaintes relatives à la hausse des prix exprimés en marks. Nous remettons ces plaintes aux organes compétents et nous demanderons si les noms de ces citoyens douteux ne peuvent pas être publiés en due place dans notre journal. »

Un concours d'affiches

L'association des Intérêts de Genève organise un concours en vue d'une affiche touristique « Genève et sa rade », auquel il sera attribué 1.100 francs de prix. Ce concours est ouvert à tous les artistes suisses établis en Suisse et à l'étranger.

Reprise des affaires en Angleterre

Pendant l'année dernière, la production industrielle de la Grande-Bretagne s'est accrue de 12 % sur 1933 et de 18 % sur 1932. La production des produits manufacturés a même battu un record et s'est élevée à 1 ¹/₂ % au-dessus du chiffre record de 1929.

1 Feuilleton de LA LIBERTÉ

La résurrection de Rama

par GUY THORNE

(Adapté de l'anglais par O'Neuès)

Sir Temple Greaves était le médecin le plus réputé du jour. Il n'était pas un spécialiste des maladies de la gorge ou du cœur ; son département était le système nerveux et, dans ce domaine, sa supériorité était incontestée. Les assemblages des mystérieuses cellules qui transmettent les ondes d'énergie à une vitesse de plus de trois cents mètres par seconde sont les véritables moteurs de tout organisme humain, et l'homme qui en connaît le mécanisme et peut en corriger les défauts occupe, parmi ses contemporains, une place éminente.

La clientèle de sir Temple Greaves se recrutait principalement parmi les gens riches et distingués, bien qu'il accordât ses services gratuits aux malades d'un des grands hôpitaux de Londres.

On disait de lui qu'il connaissait mieux les dessous de la société moderne que les plus célèbres hommes de loi, et c'était vrai, car d'innombrables malades lui confessaient leurs misères et lui découvraient les replis les plus intimes de leur âme. Pour lui, la malheureuse femme changée en loque humaine par l'usage de la cocaïne, ou l'homme extérieurement respectable mais victime d'un vice caché, n'avaient pas de secrets.

Toute l'Angleterre savait que sa loyauté et sa discrétion méritaient la confiance qu'on leur accordait.

Sir Temple Greaves appartenait à la catégorie des médecins dont le nom est connu du public, presque aussi connu que le nom d'un jockey qui

a gagné le Grand-Prix ou celui d'une vedette de cinéma. Des milliers de gens qui le tenaient pour un grand médecin sans être jamais entrés dans son cabinet de consultation ou même sans l'avoir jamais vu dans la rue estimaient surtout en lui l'écrivain qui flagellait fréquemment et avec une ardeur enflammée les vices et les folies du jour.

Au début de sa carrière, alors qu'il luttait pour conquérir sa place au soleil, ses aînés l'avaient averti que ses polémiques lui feraient du tort.

— Vous ferez connaître votre nom, peut-être, mais vous éloignerez la clientèle de choix. Les grands personnages vous redouteront et s'adresseront à des gens qui n'auront pas la moitié de votre science. Les traditionnalistes tiennent aux traditions, et le pétrel qui se plaît dans l'orage n'est pas un oiseau anglais.

Le jeune homme écoutait les conseils avec déférence, exprimait poliment sa gratitude et ne s'écartait pas de l'épaisseur d'un cheveu de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Quelque chose de plus fort que l'intérêt, de plus fort même que son ambition, qui était grande, le poussait. Il était avant tout, par-dessus tout un combattif, un amant de la Vérité. Quelle que fût la profondeur du puits, et le risque à courir, rien ne l'arrêtait pour découvrir ce qu'il cherchait, et, quand il l'avait trouvé, rien ne l'empêchait de proclamer sa découverte. Sa haine des poisons qui s'attaquaient au corps ou à l'esprit était aussi grande que son amour pour l'humanité, sa passion de la guérir.

Ses aînés d'ailleurs avaient eu tort. Quelque pénible qu'eût été l'ascension, sir Temple Greaves avait atteint le sommet. Les grands étaient venus à lui et, dans leur sillage, la riche clientèle s'était pressée. Il était l'homme du jour.

Et toujours il continuait à combattre. Même ses batailles étaient devenues plus fréquentes et

plus acharnées ; sa plume, sa voix ne connaissaient pas le repos. La guerre, cette convulsion mondiale, avait laissé derrière elle comme la marée en se retirant du rivage, un amas de choses malpropres, malsaines. Une épidémie nerveuse à caractère infectieux courait à travers la société, progressant comme le feu dans la prairie. Le cabinet de consultation de Grosvenor Street était envahi par les neurasthéniques. Sir Temple faisait, en particulier, de son mieux pour chacun d'eux, et, en public, menait une guerre furieuse contre la cause de leurs troubles.

Chacun de souvient de sa croisade contre la vague de spiritisme qui passa sur Londres à cette époque, avec son terrible cortège de maladies nerveuses, d'hystérie, ou même de folie.

Cette religion nouvelle, exploitée par des charlatans, génératrice de tant de désordres, dut son déclin — du moins en bonne partie — à l'influence de sir Temple Greaves, qui ne craignit pas, pour rendre son témoignage plus convaincant, de l'appuyer sur les exemples qu'il avait chaque jour sous les yeux. Il tira le signal d'alarme et réussit, en les effrayant, à imposer à la plupart des sots une sage contenance.

Un soir du mois d'août, sir Temple Greaves rentra chez lui vers 11 heures. Il avait assisté à une audition des œuvres de Beethoven, car il aimait passionnément la musique et y puisait son meilleur délassement. Il avait encore la tête pleine des divines harmonies de la quatrième symphonie.

Dans le vestibule, Laurie, son valet de chambre, l'attendait.

— Le Dr Staveley est ici, sir, dit le domestique. Il vous attend dans la bibliothèque.

Le docteur approuva d'un signe de tête, tendit à Laurie sa canne et son chapeau et se

dirigea vers une porte, à gauche de l'escalier.

C'était la porte de la bibliothèque ; et c'était la bibliothèque, vaste pièce bien éclairée et agréable, qui servait de cabinet de consultation. Les murs étaient garnis de rayons chargés de livres, avec çà et là quelques bons tableaux modernes. Rien, pas un instrument, pas même un journal de médecine n'éveillait l'idée ordinaire d'un cabinet de consultation.

Près d'une grande porte vitrée ouvrant sur une serre, un jeune homme d'une trentaine d'années était assis dans un fauteuil. Il était très grand — sa taille atteignait près de six pieds — et son visage était entièrement rasé. Le menton était ferme et rond sans gêner l'ovale du visage ; la bouche nettement dessinée, même au repos, semblait toujours prête à sourire. La chevelure était d'un rouge très foncé et frisait autant que le lui permettait sa coupe très courte. Beaucoup de gens disaient que l'honorable John Staveley était un des plus beaux hommes de Londres, et l'on ne pouvait parler de son physique sans accorder à ses yeux une mention spéciale.

Ces yeux étaient gris sous des sourcils noirs, avec des cils très longs et noirs comme les sourcils. Les malades croyaient qu'ils possédaient une puissance magnétique. Il n'y avait là, sans doute, d'autre pouvoir magique que celui exercé par un esprit vigoureux et déterminé habitant un corps de robuste santé et ayant, malgré une modestie réelle, conscience de sa supériorité.

(A suivre.)

Tobler-O-roum
plus qu'un chocolat, un délice,
mais pour adultes seulement!

Coups de crayon

Tax le bon-bout de la raison-

Tout ce qui vient de Berne ne fera pas, nécessairement, le bonheur de l'humanité ; là-dessus, tout le monde est d'accord. Faut-il en conclure que, mis en présence d'une loi de Berne, nous n'ayons à adopter qu'une seule attitude : la méfiance, l'opposition ? Il ne le semble pas. La bonne logique nous invite quand même à regarder l'affaire par le bon bout de la raison. La crise est une chose ; l'impôt sur le vin en est une autre. La défense nationale en est une troisième. Ne confondons pas les problèmes. Ne disons surtout pas : « L'occasion est belle de montrer notre mécontentement ; jouons un bon tour à « ceux de Berne » en repoussant la loi. » Non, ne tenons pas ces propos incohérents et, qui plus est, criminels. La sécurité, le bonheur de la Suisse bien-aimée sont en jeu. L'heure n'est pas venue de faire une farce, mais d'accomplir un devoir.

Il s'agit d'une loi militaire. Posons-nous donc la question que, en face d'un cas difficile, se posait Foch, le plus grand militaire de notre temps : De quoi s'agit-il ? La situation est la suivante. La Suisse est au cœur d'une Europe où les dangers de guerre subsistent. Cette Suisse n'est pas une île perdue au sein des mers ; elle n'est pas située en bordure du continent. Elle est au cœur de l'Europe, là, où, tout naturellement, s'affronteront les multitudes en armes jallies du sol quand sonnera le tocsin des mobilisations. Cette Suisse veut continuer à vivre. Si petite fût-elle, elle n'a jamais perdu un lambeau de son sol, une parcelle de ses libertés, parce que ce sol et ces libertés, elle a voulu les garder. Elle les a gardés, non pas grâce à l'adresse de ses diplomates, mais par la force de ses soldats. Dès sa fondation, elle a mis sa confiance dans son armée. L'armée suisse a fait la Suisse. L'ayant faite, elle l'a gardée. Tant qu'il y aura une Suisse, il sera nécessaire qu'une armée la protège. Vraiment, est-il nécessaire, sept mois après le Tir fédéral, de rappeler des vérités si simples ?

Ce qu'on demandera dimanche au peuple suisse, ce sera donc simplement ceci : Ta sécurité repose sur ton armée. Cette armée, pour qu'elle ait ta confiance, doit être à la hauteur des besoins du temps. Or, ceux qui en connaissent le mieux les besoins — ses chefs — disent qu'elle n'est plus à la hauteur des besoins du temps. Un effort s'impose. Peuple suisse, le feras-tu ?

Voilà la question à trancher. Tous les prétendus arguments que, en ces jours d'aigres débats, les adversaires de la loi agitent devant nos esprits ne parviendront pas, souhaitons-le, à nous faire oublier que, dimanche, les Suisses auront tout simplement à décider si la Suisse veut vivre. Ern. C.

Automobilisme

Le Salon de Berlin

Le Salon de l'automobile de Berlin fermera ses portes dimanche, 24 février ; il occupe neuf grands halls de 50.000 m². Il témoigne des progrès considérables réalisés par l'automobile en Allemagne dans les deux dernières années : si l'on désigne en effet par le chiffre 100 l'indice de la production de l'industrie automobile en 1913, cet indice tombe à 22,2 en janvier 1933, pour remonter à 119,4 en juin 1934. On attribue ce progrès à la politique qui consista à exempter d'impôts les voitures nouvelles.

Parmi les nouveautés, il faut noter tout d'abord les voitures de course de Mercedes (construites par le brillant ingénieur Nibel, mort récemment), et d'Auto-Union (construites par l'ingénieur Porsche) ; les voitures de B.M.W., également très connues, ainsi que la motocyclette de 250 cm³ à compresseur de D.K.W. Ces machines se trouvent dans une salle d'honneur. Une petite limousine de sport et de course qui est également très remarquée, bien qu'elle n'ait pas encore fait ses preuves, est celle d'Impéria. On voit aussi la Mercedes 500, avec moteur 8 cylindres et compresseur (5 litres).

Une solution intéressante, qui réalise chaque année de nouveaux perfectionnements, est celle des voitures à moteur Diesel. Jusqu'à présent, ces moteurs étaient appliqués aux camions. On arrive aujourd'hui à en construire d'assez petits pour les voitures de tourisme.

On note également l'emploi du moteur à deux temps dans les petites voitures : assez rare dans les autres pays, il est déjà très répandu en Allemagne.

La traction avant est très employée sur les voitures légères allemandes. Les voitures avec moteur à l'arrière retiennent également l'attention.

D'une manière générale, on est frappé des progrès réalisés dans la construction de moteurs de plus en plus petits, qui répondent à la nécessité de répandre l'auto parmi les masses ; des moteurs d'une cylindrée de 300 à 600 cm³ atteignent déjà des vitesses raisonnables et permettent de transporter jusqu'à une tonne. Pour les motocyclettes, on construit même des moteurs de 100 cm³.

Les accidents de la circulation

Selon les données de l'Office de statistique de Berne, on a enregistré dans cette ville, en 1934, un total de 486 accidents de la circulation (année précédente, 444). Ceux-ci ont coûté la vie à 15 (12) personnes ; 536 (472) ont été blessés.

Nouvelles de la dernière heure

Le chancelier d'Autriche à Paris

Paris, 22 février.

Le Journal publie cette déclaration que lui a faite le chancelier Schuschnigg à son arrivée à Paris :

« Le peuple autrichien veut conserver jalousement son indépendance nationale et veut la paix avec la même ferveur. Comment s'assurer l'indépendance autrichienne et la paix de l'Europe, c'est ce dont je vais m'entretenir utilement avec le gouvernement français qui n'a jamais ménagé sa sympathie pour l'Autriche. »

Selon l'Œuvre, les conversations que M. Schuschnigg compte avoir avec MM. Flandin et Laval porteront sur la situation faite à l'Autriche par les accords de Rome et sur la restauration des Habsbourg.

L'Œuvre poursuit :

« Les desiderata autrichiens sur les accords de Rome seraient à peu près ceux-ci : Considérant que, à Rome, a été arrêté un système de garantie bilatérale entre les pays danubiens, l'Autriche estime aujourd'hui qu'elle pourrait sortir de son rôle passif afin d'être instituée elle aussi garante des pays qui la garantissent elle-même. »

« Elle veut, par la rentrée dans le concert des puissances, avoir des droits égaux et se réserver en même temps une possibilité de liberté politique avec l'un ou l'autre des Etats limitrophes. Cette interprétation signifie pour l'Autriche l'acheminement vers l'égalité des droits et surtout vers la possibilité de suivre une politique bilatérale contre laquelle ces accords mêmes semblent avoir été faits. » (?)

L'opinion en Allemagne

Paris, 22 février.

On mande de Berlin au Temps :

L'attitude adoptée à Londres au sujet des négociations directes que réclame le gouvernement du Reich cause à Berlin un pénible désappointement. Sur le témoignage de certains journaux anglais, notamment du Times, on avait cru tout d'abord que l'invitation à négocier sur la convention aérienne serait acceptée à Londres immédiatement et sans difficulté. Or, la résolution adoptée par la commission interministérielle britannique de désarmement, la réunion du cabinet britannique et les déclarations plus ou moins officieuses qui l'ont suivie donnent l'impression très nette, d'une part, que la France et l'Angleterre veulent faire une réponse commune à la note allemande, avant que des conversations directes soient engagées, de l'autre que, sans s'opposer à ce que la convention aérienne soit examinée la première, elles entendent préciser qu'il ne s'agit pas de la détacher des autres projets, et que tous les problèmes posés par le communiqué franco-britannique du 3 février doivent être considérés comme un tout.

L'opinion allemande avait cru un peu trop facilement que son point de vue serait adopté à Londres. Aujourd'hui, elle enregistre l'attitude du gouvernement britannique, le plus souvent sans commentaires.

Le conflit italo-éthiopien

Rome, 22 février.

Bien qu'elle soit acceptée par les deux parties, l'idée de la zone neutre à la frontière somalo-éthiopienne n'a pas encore reçu de commencement d'application. Le gouvernement d'Addis-Abeba l'entoure, en effet, de diverses conditions. Les unes ont été acceptées et les autres refusées par l'Italie. Le gouvernement italien ne pouvait admettre, notamment, que des officiers étrangers, en l'occurrence un Belge et un Suédois, fussent compris parmi les représentants éthiopiens membres de la commission de délimitation de la zone. On pense d'ailleurs que ces officiers n'auraient pas accepté. Il y aurait fallu, d'autre part, le consentement de leur gouvernement. Par contre, l'Italie, s'inclinant devant une question qui lui a paru d'humanité, a accepté que les pomades puissent se rendre dans la zone neutre, pour y faire paître leur bétail ou l'abreuver aux puits.

Cependant, si l'entente se fait sur cette question, il faudra encore délimiter sur place la zone neutre. Les conversations se poursuivent donc. Pour l'instant, l'Italie a fait savoir qu'elle était d'accord sur certaines conditions et repoussait les autres. Elle attend une réponse et l'optimisme persiste jusqu'à un certain point.

Bien entendu, tous ces pourparlers ne font pas avancer d'un pas la question de fond. C'est-à-dire la liquidation des incidents de Oual-Oual et d'Al'doub. Ce sujet, qui comporte l'acceptation des demandes italiennes de réparations, n'a pas encore été effleuré.

De nouveaux départs de troupes sont prévus incessamment. Un communiqué les annoncera à la fin de la journée. Cette fois-ci, ce seront les premiers contingents des deux divisions mobilisées qui s'embarqueront pour l'Afrique orientale.

Les mesures de précaution militaires destinées à renforcer les effectifs et le matériel des colonies en Afrique orientale se poursuivent régulièrement.

Jusqu'à présent, la 19^{me} division est demeurée dans sa région, c'est-à-dire dans celle de Flo-

rence. Il semble qu'elle doive être prochainement dirigée vers le sud de l'Italie, où la 29^{me} division est déjà concentrée.

L'afflux des réservistes de cette dernière division donne à Messine une animation joyeuse, à laquelle contribuent également les équipages des navires de guerre de la rade.

Les traités des Soviets

Genève, 22 février.

L'Union des républiques socialistes soviétiques vient pour la première fois, depuis qu'elle est membre de la Société des nations, de présenter les traités qu'elle a conclus. Ces actes sont au nombre de neuf et ont, pour la plupart, pour objet l'engagement de non-agression ou la définition de l'agresseur et concernent la Russie, d'une part, l'Afghanistan, la Turquie, l'Allemagne, la Finlande, la Pologne et la France, d'autre part.

L'accord commercial franco-allemand

Paris, 22 février.

Un accord a été signé entre la France et l'Allemagne, pour quatre mois, assurant le maintien de certains courants commerciaux entre la France et la Sarre.

Les principaux produits qui profiteront du régime de la franchise seront le beurre, le fromage, la viande, les graisses alimentaires et la semoule de blé dur. Pour une valeur équivalente, pourront entrer en France divers produits industriels sarrois.

Emprunt allemand intérieur

Berlin, 22 février.

Le gouvernement du Reich a décidé d'émettre un emprunt intérieur.

Un meurtre politique à Tokio

Tokio, 22 février.

(Havas.) — Un membre d'une association réactionnaire a poignardé, ce matin, M. Matustaro Shoriki, directeur du journal Yomiuri. M. Shoriki a été grièvement blessé. Son agresseur s'est constitué prisonnier.

Cet attentat rappelle celui dont fut victime, récemment, M. Sangi Muto, directeur du journal Jiji. Le meurtrier a déclaré que le Yomiuri avait publié un éditorial favorable à M. Tatsukichi Minobe, juriste réputé, membre de la Chambre des pairs, dont un des livres fit l'objet d'une interpellation récente à la Diète. M. Minobe avait, en effet, présenté dans ce livre l'empereur comme un « organe » de contrôle du pays. L'agresseur reproche, en outre, au journal d'avoir engagé des dépenses excessives pour fêter, les joueurs de base-ball américains, alors que les paysans sont dans la misère.

On croit, cependant, que l'agression a été commise parce que M. Shoriki avait refusé de subventionner l'association réactionnaire. Cette association avait, d'ailleurs, tenté de se faire subventionner auparavant par le Nichi Nichi.

Une quinzaine de patriotes ont manifesté, hier devant la maison de M. Minobe.

La guerre entre le Paraguay et la Bolivie

La Paz, 22 février.

L'état-major bolivien publie le communiqué suivant :

« Nous avons repoussé trois attaques de l'ennemi qui a subi de fortes pertes. Les Paraguayens, encerclés, ont laissé sur le terrain plus de 5000 cadavres. »

Le prince de Galles en Hongrie

Budapest, 22 février.

Le prince de Galles a passé la journée d'hier à visiter la ville. Il séjournera à Budapest jusqu'à dimanche.

Professeurs et élèves font grève à Cuba

La Havane, 22 février.

(Havas.) — La grève de l'enseignement est générale dans toute l'île.

Mort d'un aviateur chilien

Santiago-du-Chili, 22 février.

(Havas.) — Le pilote chilien Luis Pardo, qui sauva jadis l'explorateur Shackleton et fut décoré pour ce fait, par le gouvernement anglais, est décédé.

Skieurs polonais sous une avalanche

Varsovie, 22 février.

Une patrouille de skieurs à la recherche de quatre participants à une excursion en ski dans le massif montagneux des Beskides, disparus la semaine dernière, ont découvert sous la neige au Mont Bahja Gora les corps de deux disparus. Les deux autres sont probablement morts également. On pense que les excursionnistes ont été surpris par une avalanche.

Changes à vue

Le 22 février, matin

Table with 3 columns: Location, Achat, Vente. Includes Paris (100 francs), Londres (1 livre st.), Allemagne (100 marcs or), Italie (100 lires), Autriche (100 schillings), Prague (100 couronnes), New York (1 dollar), Bruxelles (100 belgas : 500 fr belges), Madrid (100 pesetas), Amsterdam (100 florins), Budapest (100 pengö).

Publications nouvelles

R. Père de Ganay. Problèmes paysans et apostolat spécialisé. — Un volume in-8° écu de 420 pages ; 15 fr. ; franco, 16 fr. 50. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V^{me}).

Tous les vrais amis de la terre se réjouiront de voir paraître un livre qu'on attendait. Il existe d'excellents traités d'économie rurale, mais on ne possédait pas encore d'ouvrage méthodique, suffisamment complet, exposant les conditions actuelles d'une action rurale féconde et les besoins pressants de l'apostolat dans nos campagnes. Grâce au R. Père de Ganay, cette lacune est maintenant comblée.

L'auteur, qui fut longtemps spécialiste des questions agricoles de l'Action populaire, n'a rien d'un écrivain en chambre ; les faits et les notations vécues abondent sous sa plume ; partout une documentation sobre, bien choisie, accuse le souci d'être utile. Plusieurs chapitres très fouillés, d'une rare pénétration psychologique, sont consacrés au milieu paysan et à son évolution, au point de vue familial, social, économique, religieux. Peu d'études aussi vigoureuses ont été faites sur ce sujet capital.

Les questions sociales les plus délicates, nées au village après guerre, ne sont pas laissées dans l'ombre : celles des cultivateurs-cultivateurs, par exemple, des syndicats séparés d'ouvriers agricoles dans l'organisation corporative, la neutralité des associations professionnelles, les reproches adressés au syndicalisme agricole traditionnel, etc. Ces problèmes d'une brillante actualité sont abordés avec la plus entière franchise, une information très exacte et une sûreté de doctrine remarquable.

La seconde partie de l'ouvrage, d'ordre plus directement pratique, traite des méthodes d'apostolat agricole (enseignement professionnel, semaines et journées rurales, sessions ménagères agricoles, retraites), et du groupe des agriculteurs catholiques hommes. D'excellents chapitres précisent ce que peut être l'organisation des œuvres dans une paroisse rurale, le fonctionnement d'un Secrétariat social rural et les services qu'il peut rendre.

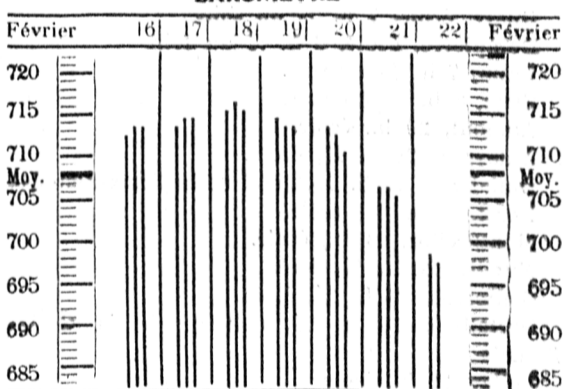
Le volume se termine par trois études annexes, plus techniques, sur le socialisme agraire et la propriété paysanne, les libertés communales, la rationalisation en agriculture, ainsi que par une bibliographie largement fournie qui classe les ouvrages par catégories.

La haute valeur sociale et éducative de ce livre, l'abondance des renseignements qu'il renferme, le recommande particulièrement aux militants de l'organisation professionnelle et aux personnes d'œuvres à la campagne. Il n'a pas seulement sa place marquée dans les bibliothèques de nos cercles d'études rurales, mais il doit aussi retenir l'attention des économistes, des sociologues et de tous ceux qui, nombreux chez nous, s'intéressent à l'avenir de la paysannerie française.

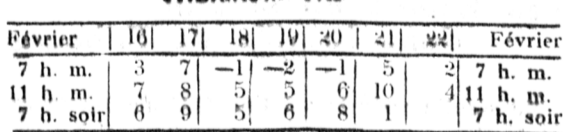
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

22 février

BAROMETRE



THERMOMETRE



STATIONS D'HIVER

22 février, 8 heures du matin

Table with 4 columns: Station, Degrés de température, Caractère général du ciel, Hauteur de la neige sur le champ de ski. Includes Adelboden, Grindelwald, Gstaad, Wengen, Arosa, Davos, St-Moritz, Les Rasses, Les Avants, Montana, Zermatt, Jungfrau-Joch, Châtel-St-D.

Temps probable

Zurich, 22 février, 11 h. du matin.

Ciel variable, généralement très nuageux. Vent d'ouest. Quelques averses. Température encore en baisse.

FRIBOURG

Assemblées conservatrices

VILLE DE FRIBOURG

Quartier de la Neuveville

Assemblée populaire vendredi soir, à 8 h., à la Brasserie de l'Epée.

Quartier de Pérolles

Assemblée, vendredi, 22 février, à 8 h. 1/2, aux Charmettes.

Quartier de Beaugard

Assemblée, vendredi, 22 février, à 8 h. 1/2, au café Beau-Site.

Quartier de l'Auge

Assemblée à l'auberge des Tanneurs, vendredi soir, à 8 heures.

District de la Sarine

Vendredi, 22 février

Corserey, à l'auberge, à 8 h.

Posieux, à l'auberge, à 8 h.

Villarod, à l'auberge, à 8 h.

Neyruz, à l'auberge, à 20 h.

Samedi, 23 février

Marly, à la Croix-Blanche, à 8 h. 1/2.

Ponthaux, à l'auberge, à 8 h.

Lentigny, à l'auberge, à 8 h.

District de la Gruyère

Vendredi, 22 février

Charmey, hôtel du Sapin.

Cerniat, auberge de la Berra.

Samedi, 23 février

Gruyères, Hôtel-de-Ville.

Le Pâquier, maison d'école.

Ces conférences ont lieu à 8 heures du soir. Un film cinématographique, très intéressant, sera projeté à chacune de ces séances. Le public, dames et citoyens, y est cordialement invité.

District de la Glâne

Vendredi, 22 février

A 20 h., à Massonnens, à l'auberge.

A 20 h., à Romont, au Cercle catholique, et à Châtonnaye, à l'auberge.

Torny-le-Grand, à l'auberge, à 20 h.

Samedi, 23 février

A 20 h., à Vauderens, à l'auberge.

A 20 h., à Orsonnens, à l'auberge, et au Château-lard, à l'auberge.

Mézières, salle paroissiale, à 20 h.

Ecublens, auberge, à 20 h.

District du Lac

Samedi, 23 février

Villarepos, café de l'Etoile, 20 h.

Courtepin, café des Chasseurs, à 20 h.

District de la Broye

Vendredi, 22 février

Villeneuve, 8 heures.

Surpierre, 8 heures.

Praratoud, 7 heures.

Bussy, école, à 21 h.

Morens, école, à 20 h. 1/2.

Châbles, 19 h. 1/2, école.

Samedi, 23 février

Russy, école, 7 h. 1/2 du soir.

Dompierre, école, 8 h. 1/2 du soir.

Vesin, 7 h. 1/2 du soir.

Cugy, 8 h. 1/2 du soir.

Aumont, 20 h., école.

Autavaux, 20 h. 1/2, école.

Domdidier, 20 h. 1/2, hôtel de la Croix-Blanche.

Forel, 19 h. 1/2, école.

Montbrelloz, 21 h., école.

Nuvilly, 20 h. 1/2, école.

Gletterens, 19 h. 1/2, école.

Portalban, 19 h. 1/2, auberge de la Croix-Blanche.

Delley, 20 h., école.

Les heures du scrutin dans la ville de Fribourg

Le scrutin pour la votation fédérale des 23 et 24 février sera ouvert, dans la ville de Fribourg, le samedi, de 2 à 6 heures, et le dimanche, de 9 à 1 heure.

Institut de musicologie

A l'occasion du 250^{ème} anniversaire de Hændel, le 23 février, l'Institut de musicologie de l'Université donnera une audition demain, samedi, à 5 h., dans la salle 11 du Lycée. Les amateurs de musique et tous les amis de l'Université y sont invités.

Deux amours...

Vous adorez votre mari et vos enfants. Sans doute, serez-vous ravie de les avoir en double. C'est facile, utilisez l'encastique CRISTAL à l'eucalyptus, unique par son effet; vos parquets et linoléums deviendront des miroirs et vous renverront l'image des êtres que vous chérissez.

Demandez à votre fournisseur :
CRISTAL 1/2 kg. = fr. 1.50 1 kg. = fr. 2.70
LAKDOR 1/2 kg. = fr. 1.50 1 kg. = fr. 1.90
Lactina Suisse Panchaud S. A., Vevey

La Suisse sera-t-elle à la merci de l'étranger ?

Chers concitoyens,

Le peuple suisse se prononcera, le 24 février, sur une question vitale pour son avenir et son indépendance.

Voulons-nous, comme tous les pays qui nous environnent, renforcer notre défense nationale ou bien voulons-nous nous fier à la vertu illusoire des traités dont des exemples cuisants ont montré la fragilité ?

Si oui, donnons à notre armée les moyens de défense qui lui permettront d'exercer une action efficace et de résister aux coups d'un envahisseur.

Il s'agit de prolonger de 23 jours les écoles de recrues de l'infanterie et du génie, de 12 jours celles de la cavalerie et de 13 jours celles de l'artillerie. Les cours de répétition ne subiront aucune augmentation.

Est-ce un fardeau insupportable, à un moment où les jeunes gens n'ont pas encore une situation établie et où ils se donnent volontiers au service de la patrie ?

Est-ce trop demander en regard de la prime de sécurité que vaudra cette prolongation pour la Suisse ?

Croyons-nous à la vertu souveraine de notre neutralité et estimons-nous que personne ne viendra nous attaquer ? Nous voudrions avoir cette certitude mais, hélas ! l'histoire a de terribles enseignements.

Que ceux qui croient à l'inutilité de notre défense nationale pensent à la Belgique !

Quelles terribles responsabilités encourraient ceux qui, aveuglés par on ne sait quel mirage, arracheraient les armes des mains de nos soldats ! Si demain une invasion se produisait, dont notre pays serait la victime et que nos soldats fussent impuissants devant un premier choc, quelle angoisse glacerait le cœur de ceux qui auraient repoussé la loi sur la défense nationale !

Le peuple suisse veut rester indépendant. Donnons-lui les moyens de défendre ses institutions, son patrimoine, sa terre.

Le vrai Suisse votera OUI le 24 février.

Le comité conservateur de la ville de Fribourg.

Une fête à Ecuwillens-Posieux

On nous écrit :

La musique d'Ecuwillens-Posieux a eu, dimanche soir, sa traditionnelle soirée-choucroute. Un nombre imposant de convives se pressaient dans la grande salle de la Croix-Blanche et faisaient honneur à l'excellente agape préparée par M. Bussey, propriétaire. Le major de table inamovible, M. Denis Pittet, toujours dévoué, sut mettre immédiatement la note gaie et l'entrain qui conviennent à ce genre de réunions.

Après l'introduction d'un pas-redoublé prestement enlevé par la fanfare, plusieurs orateurs se firent entendre. M. le curé Schneuwly dit la joie qu'il ressentait d'être au milieu de ses paroissiens et toute la sympathie qu'il éprouvait pour les deux sociétés sœurs, la Cécilienne et la fanfare, parce qu'il savait qu'à leur tête se trouvaient des hommes de cœur à l'idéal élevé. M. le capitaine Chavaillaz assura M. le curé de la profonde affection de ses ouailles et se félicita des relations qui existaient entre le curé et les autorités d'Ecuwillens-Posieux.

M. Maradan, de la Landwehr de Fribourg, et M. Paul Bastian, président de la Concordia, qui ont tous deux fait leurs premières armes dans la fanfare d'Ecuwillens, eurent des mots très aimables et manifestèrent le plaisir qu'ils ressentirent de voir la société augmentée de bon nombre de jeunes qui, sous l'experte direction de M. Galley, deviendront à leur tour des musiciens sachant faire honneur à leur drapeau et à celui de la patrie.

La subtilité de l'esprit campagnard se manifesta dans une « revue » pleine d'esprit et d'humour, qui se déroula après que le major de table eut prié l'auditoire de ne voir dans cette petite charge aucune malice. Auteurs, acteurs et actrices furent longuement applaudis. La musique joua ensuite différents morceaux parmi lesquels il convient de signaler une variation pour bugle solo, fort bien exécutée par M. Chavaillaz junior et, comme la bonne humeur n'exclut pas la dignité, l'assemblée, debout, chanta l'Hymne suisse.

La musique d'Ecuwillens fêtera, le 2 juin prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation. Une grande fête est en préparation. Nous lui souhaitons d'ores et déjà tout le succès qu'elle mérite.

Admettre le principe de la défense nationale et combattre la loi sur la réorganisation militaire est d'une logique qu'un ouvrier raisonnable NE PEUT COMPRENDRE. Et si, comme un bolchévisant notoire l'a affirmé au congrès du parti socialiste à Lucerne, 99,9 % des ouvriers répondaient à l'appel du drapeau en cas de mobilisation, ce serait UN VÉRITABLE CRIME que d'envoyer ces hommes au feu insuffisamment instruits. D'autant plus que le danger de guerre augmente, pour la Suisse, en raison même de la faiblesse de son armée.

Voilà de bons motifs de voter « OUI » le 24 février.

Chez les conservateurs gruyériens

On nous écrit :

Les conservateurs de la Gruyère ont tenu hier, jeudi, dans la nouvelle salle du Café gruyérien, une magnifique assemblée, sous la présidence de M. Delabays, préfet. Celui-ci salua en termes excellents les orateurs de l'assemblée, M. le colonel divisionnaire de Diesbach et M. le député Quartenoud, à Fribourg. Près de trois cents électeurs venus de toutes les communes du district suivirent avec beaucoup d'attention les excellents exposés qui furent faits.

M. Diesbach souligna d'abord que la Suisse est le seul pays où chaque citoyen prend librement sa décision et est appelé à se prononcer sur les lois qui gouvernent le peuple. Il y a certainement une angoisse générale qui étreint tous les cœurs, et la crise que nous traversons n'a pu être prévue par aucun gouvernement. La Suisse, dit M. Diesbach, dut, au siècle passé, fournir 16,000 hommes, que Napoléon promenait sur tous les champs de bataille de l'Europe et qui fondaient comme neige au soleil. Sans doute, ce fut une belle leçon de fidélité au devoir, mais cet impôt du sang pesait lourdement sur la patrie et la ruina. La Suisse est tolérée en Europe pour autant qu'elle peut se défendre et assurer sa sécurité.

M. Diesbach jeta un aperçu sur toute l'Europe, rappelant les graves paroles que Mussolini adressait à la mission militaire suisse, à la fin des manœuvres italiennes, l'année dernière. Il montra la nécessité de la discipline militaire, réfuta, une à une, les objections qu'on fait et, rappelant la sanglante leçon de la Belgique, fit un tableau impressionnant de l'invasion. Il montra particulièrement que tous les pays d'Europe avaient actuellement les yeux tournés sur nous et attendaient la décision du peuple suisse.

M. Delabays remercia vivement le conférencier qui, d'une voix particulièrement autorisée, venait d'exposer très bien le grave problème de la défense nationale, et donna la parole à M. Quartenoud.

Celui-ci fut l'objet de longs applaudissements ; il remercia d'abord la Gruyère qui, récemment, dans un geste de bonne harmonie conservatrice, appuya sa candidature au Conseil d'Etat. Il souligna la confiance qu'on avait dans le peuple qui, chez nous, est appelé à se prononcer sur toutes les lois. Mais un fossé semble exister entre le gouvernement fédéral et le peuple ; la politique suisse de ces dernières années peut être caractérisée par le fait que le peuple rejette presque régulièrement les lois fédérales, quand elles lui sont soumises. Mais, cette fois-ci, la loi soumise au peuple est précise, claire et ne réserve pas de surprise. Nous vivons dans un pays de liberté où chacun a son foyer. Et ce fut l'occasion de jeter un coup d'œil sur nos voisins et les menaces qui pèsent lourdement sur notre pays. Il y a encore chez nous des possibilités de vie heureuse si l'on fait un retour aux traditions du passé et si l'on établit un contact plus étroit entre les autorités et la population. Il fit également une allusion à la situation agricole actuelle, et, dans une éloquente péroraison, montra que le peuple fribourgeois devait affirmer à nouveau son ardent patriotisme et ne pas prêter l'oreille aux théories communistes.

Le film fut commenté d'une façon excellente par le capitaine Barras. Puis M. Antoine Morard ajouta quelques considérations très opportunes au nom des organisations agricoles, montrant qu'on veut développer l'esprit individuel dans la troupe, ce qui, comme au point de vue agricole, est actuellement une nécessité.

M. Delabays, préfet, remercia chaleureusement les orateurs et adressa un vibrant appel aux électeurs gruyériens.

De bons fermiers

Les familles Liniger et Helfer-Liniger célèbrent aujourd'hui, vendredi, le 50^{ème} anniversaire de leur entrée en fonctions comme fermiers du domaine de Pérolles, propriété des Entreprises électriques fribourgeoises. C'est le 22 février 1885 que M. Liniger, père, fut choisi comme fermier, et en 1918, l'exploitation fut assurée par le beau-fils de M. Liniger, M. Gottfried Helfer.

Cet attachement à la terre et ce demi-siècle au service d'un même propriétaire méritent d'être signalés.

Cachets du D. Faivre

suppliment :
migraines
maux de dents
rhumatismes
névralgies

et toutes douleurs.



Dans toutes les Pharmacies.
 22 Cachets Fr. 2.-
 Etui de poche
 4 cachets 75 ct.

Les électeurs fédéraux

de la ville de Fribourg

Voici la statistique du corps électoral de la ville de Fribourg pour le 24 février :

	1931	1935
Bourg	1390	1216
Auge	668	577
Neuveville	714	681
Places	1805	1538
Pérolles-Beaugard	1868	1361
	6445	5373

La dernière votation fédérale précédente a eu lieu en 1931.

On attend avec une impatience grandissante le remaniement des deux énormes secteurs des Places et de Pérolles-Beaugard, qui sont archimûrs pour être divisés en trois : un secteur des Places, un secteur Gambach-Beaugard et un secteur de Pérolles.

Il faut espérer que cela sera fait pour la prochaine élection cantonale du 7 avril.

L'école centrale d'officiers

Mercredi, l'école centrale d'officiers, qui a lieu à la caserne de Fribourg, a eu un cours de tactique, à Tavel. Hier, jeudi, de très bonne heure, le cours a continué sur le terrain, dans les environs de Tavel et dans la campagne singinoise. L'école se termine aujourd'hui, vendredi.

Occasions de travail dans la ville de Fribourg

De la Direction de la fabrique de chocolat de Villars :

Se référant au vibrant appel du conseil communal de Fribourg, paru dans la presse fribourgeoise, en faveur des nombreux chômeurs de notre ville, la Fabrique de chocolat de Villars tient à déclarer que, sans l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933, entravant son extension et le développement de la vente de ses produits, elle serait en mesure d'occuper actuellement 200 personnes se trouvant au chômage.

Cette législation a déjà fait l'objet de vives critiques et nous serions heureux si l'on pouvait nous expliquer comment elle rime avec les mesures promises tendant à la limitation du chômage, à l'abaissement du coût de la vie, à la protection de l'industrie indigène et surtout du consommateur suisse qui doit finalement supporter les conséquences de ces prescriptions antisociales.

Mort subite

Hier soir, jeudi, vers 7 heures, un passant découvert, inanimé sur la route, à Vuadens, Mme Annette Pidoux. Elle avait été faire visite à des parents et regagnait son domicile quand elle fut frappée d'une congestion. M. le docteur Goumaz, aussitôt appelé, ne put que constater le décès. Mme Pidoux était âgée de cinquante-deux ans.

Accident

Hier soir, jeudi, M. Vauthey, architecte, monté sur son automobile, se dirigeait vers Beaugard. Il prit un contour trop brusque et accrocha, devant l'hôtel de Fribourg, un autobus des Chemins de fer électriques de la Gruyère qui rentrait au garage. Il y a, de part et d'autre, des dégâts matériels. L'automobile a une roue fort endommagée.

Le port d'Estavayer-le-Lac

Depuis quelque temps, aucun bateau à vapeur n'aborde plus au port staviacois, à la suite de la réfection de l'embarcadere qui nécessite d'importants travaux. Ceux-ci furent abandonnés durant la période froide de ces dernières semaines.

Aujourd'hui, ils ont repris. Une équipe procède au coffrage des estacades. Ces prochains jours, on commencera à couler le béton.

Soignez
 le charme
 irrésistible
 de votre
 bouche

Employez la
**PATE
 DENTIFRICE
 LISTERINE**

chaque jour
 deux fois
 par jour

Le grand tube Fr. 1.50
 Le petit tube Fr. 0.60

Fabriquée par Paul Müller, Sumiswald.

L'alcool, le blé et la loi militaire

L'article qui a paru sous ce titre nous a valu une lettre d'un abonné, que nous publions pour montrer notre souci d'impartialité.

Nous pensons qu'il vaut mieux s'expliquer ouvertement sur certains sujets de mécontentement qui, d'ailleurs, ne justifieraient pas qu'on refusât, à cause d'eux, une loi qui est faite pour la sauvegarde du pays et que le patriotisme et le bon sens font un devoir d'accepter.

Voici la lettre que nous avons reçue d'une localité de la Glâne :

Monsieur le Rédacteur,

Abonné depuis de longues années à *La Liberté*, que je lis fidèlement et que je défends même à l'occasion, je me permets de répondre quelques lignes à l'article paru dans *La Liberté* de lundi, 18 février, N° 41 : *L'alcool, le blé et la loi militaire*. Cet article fait voir que vous êtes mal renseignés sur ce qui se passe en réalité.

Vous dites que « la mesure la plus importante est l'achat de l'eau-de-vie de fruits par la Régie, au prix de 1 fr. 80 par litre d'alcool ». Grande erreur ! La loi oblige les possesseurs d'eau-de-vie de fruits à pépins à l'annoncer à la Régie fédérale. J'en ai déclaré 50 litres à livrer en mars 1935. L'inspecteur de la Régie, à Fribourg, m'a écrit qu'il me faudrait la conduire à Romont (à 15 kilomètres !) et que, si cette eau-de-vie ne remplissait pas les conditions voulues, elle serait refusée. Quant au prix, l'eau-de-vie des agriculteurs, titrant généralement 43 à 47 degrés, serait payée 65 à 75 centimes le litre ; je pouvais, disait-il, compter sur ce prix. N'est-ce pas encourageant ? Le 15 février, l'inspecteur m'écrivit de nouveau : « Je prévois que nous n'aurons rien dans votre région, sauf vos 50 litres, les personnes qui en avaient annoncé préférant la garder, etc. » Pourquoi suis-je seul ? Et pourtant il y a de grandes quantités d'eau-de-vie. Parce que le prix est tout à fait insignifiant et dérisoire. Quand on a payé 50 à 60 centimes par litre pour distiller, que reste-t-il pour les fruits et le travail ?

Un député, très au courant de la situation, me disait, l'autre jour : « Les paysans sont mécontents ; il faut reconnaître que cette loi sur l'alcool a trompé tout le monde ; on n'aurait jamais cru une chose semblable. » Vous entendez dire cela tous les jours et partout.

Parlons des fruits à 4 fr. 50 et 5 fr., prix garanti. J'ai vu, cet automne, une annonce fixant les prix à 3 ou 4 fr., mais pas pour notre région. Par ici, personne n'en peut vendre, personne n'en achète. Tous les fruits restent et il ne vaudra plus la peine d'en distiller pour vendre l'eau-de-vie.

Et les pommes de terre, qui en achète dans notre contrée ? personne. *Le Paysan fribourgeois* le disait, au printemps dernier : « Ce sont de belles paroles dans les journaux, puis c'est tout. » Le syndicat fait de temps en temps des promesses, ainsi que les journaux, puis plus rien. Depuis plusieurs années, on n'en a pas livré un wagon ; les pommes de terre restent, et, à la fin de la saison, on est obligé de les donner au bétail. Le printemps passé, un voyageur m'a dit qu'à Payerne il y en avait 180 wagons en souffrance, à la fin avril ou mai, et qu'on serait obligé de les donner au bétail. Les pommes de terre sont une bonne récolte qui produit un bénéfice, mais il faut pouvoir les vendre. Il faudrait pouvoir en planter beaucoup pour varier l'assolement après le blé, mais on n'ose pas ; qu'en faire ?

Quel contentement peut-il y avoir à ce sujet ? Aucun. Le canton de Fribourg a reçu en 1933 de la Régie 180,000 fr. pour favoriser la vente des pommes de terre ; qui en a profité ? Peut-être la Singine, la Sarine ? (Sous réserve, je n'ai pas retrouvé la feuille.)

Il y a chez certains paysans beaucoup d'eau-de-vie de cerises, car les cerises ne se vendent pas, faute de marchands. Et il faudrait livrer cette eau de cerises pour 80 centimes à la Régie ? Heureusement que l'obligation n'y est pas. Il en est de même des pruneaux. Pour mon compte, j'ai 100 litres d'eau-de-vie de pruneaux dont je ne sais que faire. Et dire qu'il ne m'est pas permis d'en donner un litre gratis !

Reste la loi sur le blé ; elle est certainement excellente. Mais bien des paysans disent que ces prix ne les concernent pas, car ils n'en ont rien ou peu à vendre ; elle est favorable aux gros paysans. N'empêche que si on avait une loi semblable pour les pommes de terre, il y aurait une grande amélioration.

Vous ferez ce que vous voudrez de mon article et vous voudrez bien excuser mon style, qui n'est pas aussi alerte que le vôtre, mais je pense quand même que vous donnerez un correctif à votre article.

Recevez, etc.

L. R.

L'accueil que nous avons fait aux doléances de notre correspondant lui montrera que, comme toujours, *La Liberté* tient à être l'écho fidèle de l'opinion publique. Nous espérons qu'on avisera, en haut lieu, à remédier aux déficiences qui provoquent le mécontentement. Mais nous espérons aussi que notre population paysanne, si chrétienne et si patriote, mettra, dimanche, au-dessus des sujets de plainte qu'elle peut avoir, son amour pour le pays et sa volonté de sauvegarder sa sécurité et son honneur.

La durée actuelle de l'école de recrues ne permet plus de former des hommes et des cadres bien préparés à la guerre... En refusant ou en acceptant la loi, nous voterons pour ou contre l'invasion.

Colonel GUISSAN,
Commandant du 1er corps d'armée.

La récolte des Faverges et d'Ogoz

Voici les résultats des enchères de vins des Faverges, et d'Ogoz, propriété de l'Etat, qui ont eu lieu mercredi :

Faverges

Vase N° 5, 5000 litres à 1 fr. 10, Louis Bussey, à Posieux ; Lucien Rolle, à Farvagny ; Arnold Morel, hôtel Terminus, à Fribourg ; Elie Rey, à la Glâne, et Bourqui, à la Parqueterie, à Mézières.

Vase N° 8, 8600 l. à 1 fr., Jules Dellion, café Industriel ; Alexis Cottier, hôtel du Tonnelier ; Félicien Chassot, café Fribourgeois ; Xavier Morand, hôtel du Saint-Michel ; Louis Gaillard, hôtel des Alpes ; Joseph Pasquier, café du Commerce ; Syndicat agricole de la Gruyère, tous à Bulle ; Henri Meyer, café de la Banque, à Fribourg ; Pierre Murith, à Marsens, et Louis Clément, à Semsales.

Vase N° 10, 3400 l. à 98 c. : Joseph Perritaz, à la Tour-de-Peilz.

Vase N° 13, 2700 l. à 1 fr. 24, La compagnie des amis des Faverges, à Bulle.

Vase N° 14, 2300 l. à 1 fr. 14, Maurice Aubonney, café des Alpes, et Gaston Delley, brasserie Peyer, à Fribourg.

Vase N° 15, 2300 l. à 1 fr. 12, Cercle catholique de Marly, et Arnold Morel, hôtel Terminus, à Fribourg.

Vase N° 16, 2100 l. à 1 fr. 21, Ernest Buchilly, café Gruyérien, et Syndicat agricole de la Gruyère, à Bulle.

Vase N° 17, 2100 l. à 1 fr. 20, Robert Volery et Amédée Berchier, à Aumont ; Louis Curty, à Nuvilly.

Vase N° 18, 3500 l. à 1 fr. 10, Jules Papaux, au Mouret ; Arnold Morel, hôtel Terminus, à Fribourg ; Emile Guisolan, à Onnens, et Jules Purro, à Farvagny.

Vase N° 20, 2800 l. à 1 fr. 14, Joseph Bærswil, à Surpierre ; Pierre Chammartin, à Murist ; Clément, à Cousset, et Alphonse Chevalley, à Chavannes-le-Chêne.

Vase N° 21, 2900 l. à 1 fr. 18, Alexandre Sudan, Hôtel de ville ; Félix Zendali, représentant, et Ernest Decroux, buffet de la Gare, à Bulle.

Vase N° 22, 2000 l. à 1 fr. 20, Syndicat agricole de la Gruyère, à Bulle.

Vase N° 23, 2000 l. à 1 fr. 19, Henri Menoud, hôtel du Cerf, et Mme Criblet, buffet de la Gare, à Romont.

Vase N° 24, 2100 l. à 1 fr. 15, Henri Menoud, hôtel du Cerf ; Mme Criblet, buffet de la Gare ; Criblet, hôtel de la Tête-Noire, et Cercle catholique, à Romont ; Deschenaux, député, et Charles Perrisset, à Ursy ; Bosson-Borcard, à Vaulruz, et Bourqui, à la Parqueterie de Mézières.

Vase N° 26, 1400 l. à 1 fr. 11, Fernand Pillonel, à Seiry ; Albert Andrey, à Ménières, et Louise Page, à Combremont-le-Grand.

Vin rouge 800 l. à 80 c., Alfred Schwab, à La Tour-de-Peilz.

Ogoz

Vase N° 2, 7850 l. à 71 c., Charles Catillaz, à Cugy ; Alfred Mændly, à Montet ; Alphonse Chassot, à Bussy ; Amédée Berchier et Robert Volery, à Aumont.

Vase N° 3, 6600 l. à 67 c., Jaccoud, député, à Promasens ; Aimé Rossier, à Siviriez, et Fernand Ducotterd, à Ecublens.

Vase N° 4, 6800 l. à 70 c., Lucien Rolle et Raymond Bifrare, à Farvagny ; Bifrare, à Chavannes-sous-Orsonnens ; Louis Bussey, à Posieux ; Elie Rey, à la Glâne, et Bourqui, à la Parqueterie de Mézières.

Vase N° 6, 3500 l. à 75 c., Félicien Chassot, café Fribourgeois, et Xavier Morand, café Saint-Michel, à Bulle.

Vase N° 7, 5200 l. à 70 c., Louis Curty, à

Nuvilly ; Amédée Berchier et Robert Volery, à Aumont ; Fernand Pillonel, à Seiry ; Albert Andrey, à Ménières ; Chammartin, à Murist ; Joseph Bærswil, à Surpierre, et Mme Page, à Combremont-le-Grand.

Vase N° 8, 2100 l. à 80 c., Alfred Mændly, à Montet ; Charles Catillaz, à Cugy, et Alphonse Chassot, à Bussy.

Vase N° 9, 2250 l. à 85 c., la compagnie des amis d'Ogoz, à Bulle.

Vase N° 10, 3600 l. à 96 c., Fernand Pillonel, à Seiry ; Albert Andrey, à Ménières ; Clément, à Cousset, et Louise Page, à Combremont-le-Grand.

Vase N° 13, 1050 l. à 90 c., Syndicat agricole de la Gruyère, à Bulle.

Vase N° 14, 1050 l. à 90 c., Amédée Ducrest, à Ruyres-Saint-Laurent, et Henri Vesin, à Estavayer-le-Gibloux.

Vase N° 17, 4000 l. à 75 c., Jules Deillon, café Industriel ; Alexis Cottier, hôtel du Tonnelier, à Bulle ; Henri Philipona, à Vuippens, et Pierre Murith, à Marsens.

Vase N° 17, 4000 l. à 75 c., Cercle paroissial d'Attalens ; Louis Clément, à Semsales, et Marcel Cottet, à Bossonnens.

Burignon

Vase N° 5, 3100 l. à 1 fr., Francis Cossy, syndic, Saint-Saphorin.

Vase N° 11, 4400 l. à 1 fr. 11, Charles Stern, aux Arbognes ; Pierre Bærswil, à Dompiere ; Laurent Lambert, à Russy, et Jules Dessibourg, à Saint-Aubin.

Vin rouge, 700 l. à 70 c., François Dumoulin, à Tatroz.

Une exposition à visiter et une entreprise à soutenir

Le Musée des arts et métiers, à Fribourg, donne ces jours et jusqu'au 28 février l'hospitalité à une exposition d'art de la reproduction qui mérite une attention spéciale. C'est l'établissement « Wolfsbergdrucke », à Zurich, maison suisse fondée en 1873, qui, après avoir voué des efforts appréciables dans l'art reproductif, a pris l'initiative de cette intéressante exposition. Environ 100 sujets, tirés en grande majorité des œuvres de nos artistes suisses les plus connus dans les temps modernes, ont été reproduits avec un goût irréprochable et une finesse très perfectionnée. On peut obtenir ces reproductions à un prix très abordable et c'est là un moyen très pratique de répandre et de populariser l'art de la peinture.

Une visite à cette exposition, soit par les écoles techniques, normales, secondaires et primaires supérieures, sous la conduite du corps enseignant, soit par les personnes qui s'occupent de l'art ou du dessin ou qui savent apprécier les travaux de ce genre, est on ne peut plus attrayante et instructive.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Sous-officiers Fribourg et Ancienne (sections de ski). — Dimanche 24 février, montée au chalet Spitalgantrisch. Départ dimanche matin, à 7 h., du Baromètre. Inscriptions comme d'habitude (minimum, 15 participants). La course à Sainte-Croix n'aura pas lieu. Avant de partir, ne pas oublier de faire son devoir de citoyen. Voter le samedi.



SKIEURS !

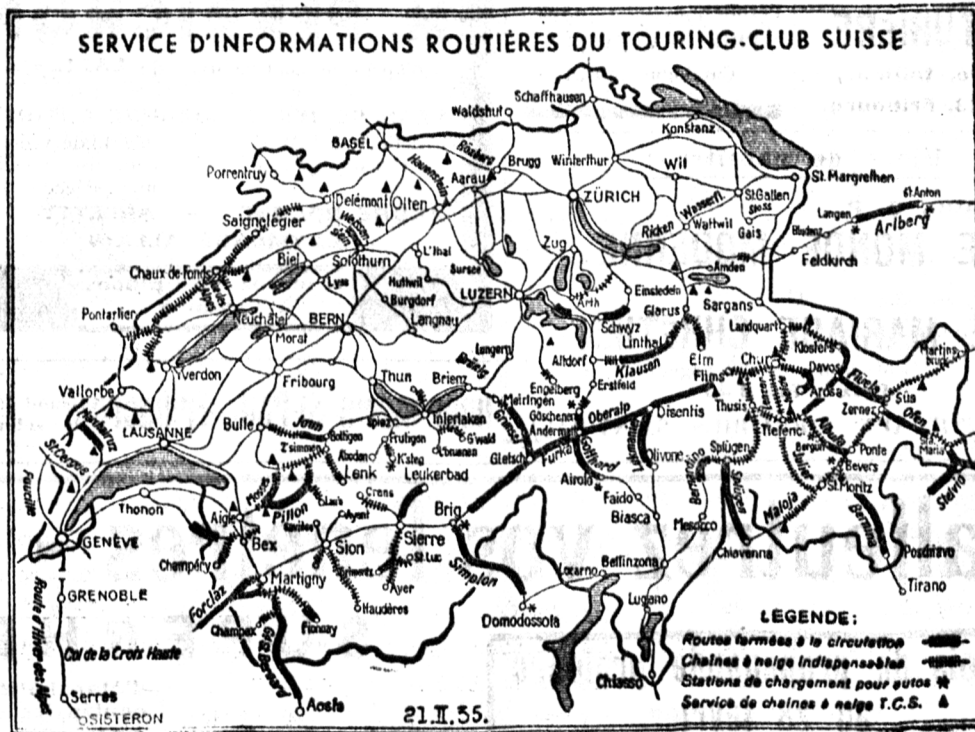
Ne partez pas sans une boîte de pastilles 1784/14

« JUTOLINE »

contre la toux et les maux de gorge.

DELUCINGES — GENÈVE

L'état des routes suisses au 21 février



Recevez-les dans les agences de voyage ou les Offices de Genève tel. 63 844 Zurich tel. 22 648

Un discours de M. Pilet-Golaz

M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, fera ce soir, vendredi, à Lausanne, vers 20 h., un discours sur le projet de loi pour la défense nationale. Ce discours sera radiodiffusé par la station de Sottens.

« Notre-Dame de la Mousse »

A la demande générale, pour satisfaire ses amis et les nombreuses personnes qui voudraient encore profiter du spectacle pour connaître le théâtre de Grégoire Leclos, le Cercle des jeunes gens de Saint-Jean donnera encore une fois, dimanche prochain, 24 février, à 15 h. et à 20 h. ¼, le spectacle émouvant de *Notre-Dame de la Mousse*. Les membres de l'orchestre et le club des accordéonistes ne manqueront pas d'égayer les auditeurs, aux entr'actes, par un programme nouveau.

Afin de donner l'occasion aux personnes de s'assurer des places, la vente des billets se fait au Magasin de sports Au départ, à la rue de Romont, et à la cure de Saint-Jean.

Une chute

Une vendeuse de journaux, Mme Bongard, a fait, ce matin vendredi, à 9 heures, une chute si malheureuse, près de l'hôtel de Fribourg, qu'elle s'est brisée la jambe gauche et a dû être conduite à l'hôpital cantonal.

RADIO

Samedi, 23 février

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert, émission commune. 18 h., feuilleton pour les petits. 18 h. 20, *Pour nos petits collectionneurs*. 18 h. 30, cours d'anglais. 18 h. 45, *L'école genevoise de peinture*, par M. Louis Gielly. 19 h. 2, sonnerie de cloches. 19 h. 5, *Chômage des travailleurs intellectuels*, causerie par M. Jean Artus. 19 h. 25, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h. (de Murren), concours de descente et de « slalom » de la Fédération internationale de ski de Murren, du 22 au 25 février. 20 h. 30, bulletin financier de la semaine. 20 h. 40 (relais du Kursaal de Genève), soirée annuelle de la Société des amis de Radio-Genève 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10, *Les travaux de la Société des nations*. 22 h. 30 (relais du Kursaal), musique de jazz.

Radio-Suisse allemande

10 h. 20, émission radio-scolaire : *L'ascension du Cervin*. 12 h., cembalo, flûte, harpe et chant. 18 h., chants et danses populaires (gramo). 19 h. 20, pour le 25^{ème} anniversaire de naissance de Georg-Friedrich Hændel (23 février 1685) ; audition d'œuvres de Hændel par la Société d'orchestre de Bâle.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, concert donné par des musiques suisses. 17 h. 30, *I Bambini Ticinesi*. 21 h., retransmission d'un théâtre à Bellinzone : *Don Pasquale*, drame bouffe en trois actes, de Donizetti.

Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h., concert de musique légère. 21 h., programme de variétés. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée de cabaret Strasbourg. 21 h. 30, soirée théâtrale. Radio-Luxembourg, 17 h. 30, récital de chant. 22 h. 10, concert de musique française. Stuttgart, 20 h. 15, retransmission du bal du carnaval de la ville de Stuttgart. Langenberg, 21 h. 15, concert d'orgue. 22 h. 30, musique de chambre contemporaine. Munich, 20 h. 10, soirée variée. Londres (Droitwich), 20 h. 30, musique théâtrale. Londres régional, 19 h. 30, concert par fanfare militaire. Vienne, 19 h. 30, récital de violon. 23 h. 20, musique populaire.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h., Munich, concert matinal. 10 h. 20 à 10 h. 50, Zurich, radio-scolaire : *L'ascension du Cervin*. 14 h. à 14 h. 30, Vienne, Marie Jeritza chante ! Informations. 14 h. 30 à 15 h., Lyon-la-Doua, quintette Fusier. 15 h. à 15 h. 58, Paris P. T. T., la radio à l'hôpital. Concert.

CALENDRIER

Samedi, 23 février

Saint PIERRE DAMIEN, évêque et docteur de l'Eglise

Saint Pierre Damien est connu surtout par son zèle pour la réforme des abus dans l'Eglise. Il mourut cardinal-évêque d'Ostie. († 1072.)

Université de Bâle

Vient de paraître le programme des cours pour le semestre d'été 1935. Il sera expédié sur demande contre envoi de 90 cent. (en timbres), par le secrétariat, Rheinsprung, 11.

Afin de permettre aux étudiants romands d'approfondir leur connaissance de la langue allemande et de la littérature allemande, tout en poursuivant leurs études spéciales, on a organisé des

Cours spéciaux de langue et de littérature allemandes

qui seront donnés en allemand par Messieurs les professeurs Hoffmann, Zinkernagel et Altwegg. 2917



Vous savez tous que la

Chaussure a énormément baissé....



mais les prix de nos nouvelles séries à Fr. **12.50 9.50 7.50 5.50**

vous étonneront davantage et vous saurez en profiter en voyant nos vitrines

Dossenbach chaussures Dossenbach

LES SPORTS

La Fédération internationale de ski

La dernière épreuve des courses de la Fédération internationale de ski, à Strbske-Pleso, dans la Haute-Tatra (Tchéco-Slovaquie), a été la course des 50 km, qui n'ayant pu être disputée lundi, le temps étant mauvais, a été renvoyée à mardi et a alors été favorisée par un temps splendide; 59 concurrents ont pris le départ et 49 sont arrivés. La surprise de la journée a été la belle performance réalisée par les Suisses. Kilian Ogi, en effet, a fait une course superbe, ainsi que Muller, de Lucerne. Ogi s'est montré le meilleur coureur de l'Europe centrale. Classement :

1. Englund (Suède), 4 h. 14 min. 23 sec.;
2. Karpinen (Finlande), 4 h. 26 min. 42 sec.;
3. Brodahl (Norvège), 4 h. 32 min. 31 sec.;
4. Husu (Finlande), 4 h. 34 min.;
5. Kilian Ogi (Suisse), 4 h. 35 min. 32 sec.;
11. Muller (Suisse), 4 h. 49 min. 39 sec.

Le comité directeur de la Fédération a tenu une séance à Strbske-Pleso, sous la présidence du major Oestgara (Norvège). Les règlements des courses de descente et de « slalom » furent examinés à fond et le projet sera soumis en 1936, au congrès. Finalement, une motion a été adoptée, qui sera présentée au prochain congrès, par laquelle on prévoit l'interdiction d'organiser de grandes manifestations nationales ou internationales aux dates retenues par la Fédération (on se souvient qu'en même temps qu'étaient disputées les courses de la Fédération, en Tchéco-Slovaquie, les Italiens avaient mis sur pied leurs championnats nationaux, à Cortina).

Aujourd'hui, vendredi, commenceront, à Murren, les courses de « slalom » et de descente de la Fédération internationale de ski.

Ces courses, dont l'organisation a été demandée et obtenue par les Anglais et les Suisses, remportent, année après année, un succès plus considérable. Tous les pays qui s'honorent de posséder des skieurs de classe seront représentés à ces épreuves et les courses de Murren vont constituer une date dans l'histoire du ski, par le fait que quinze nations seront représentées. Ces quinze nations sont, par ordre alphabétique : Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Hollande, Hongrie, Italie, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Dans ce chiffre de quinze pays, un certain nombre peuvent être écartés, car leurs représentants ne doivent pas pouvoir arriver à remporter la victoire. Mais, pour la course de descente, les Allemands, les Autrichiens, les Anglais, les Italiens, les Suisses et les Français semblent devoir jouer les premiers rôles, sans oublier, naturellement, les Norvégiens, qui ont voué à leur préparation des soins très spéciaux.

Dans l'équipe suisse, tous les « as » ont été engagés et des hommes comme Charles Graf, Willy Steuri, Otto Furrer, David Zogg, Schlunegger, et les von Allmen peuvent se classer particulièrement bien. Dans le « slalom », le favori sera le spécialiste Arnold Glatthard. Du côté des Autrichiens et des Allemands, on peut s'attendre également à des performances magnifiques. Les Italiens devront être surveillés de près. Quant aux Français, ils ont fait de grands progrès.

AGRICULTURE

Association pour le développement de la culture fourragère

On nous écrit : Le rendement du bétail et d'une exploitation agricole tout entière dépend de la valeur des fourrages produits et consommés. Or, chacun sait que nous pourrions, en Suisse, améliorer encore notre production fourragère. Aujourd'hui plus que jamais, vu la situation économique, un travail rationnel, faisant appel à toutes les bonnes volontés, devient nécessaire.

A cette fin, une association suisse s'est fondée à Berne le 23 novembre 1934. Elle veut d'abord rassembler les résultats d'expériences pratiques et de recherches récentes; elle les fera ensuite connaître et appliquer rationnellement dans la pratique. Instruire, conseiller et expérimenter constituent donc les tâches principales de l'association.

L'amélioration et le développement de la culture fourragère posent une multitude de problèmes. Toutefois, l'association s'attachera à résoudre d'abord les plus urgents. Parmi ces derniers, on trouve sans conteste la lutte contre les mauvaises herbes des prairies. Malheureusement, nous ignorons encore trop leurs exigences envers le sol et le climat, le rythme de leur croissance, leur manière d'hiverner, la durée de germination de leurs graines, etc. Des observations et des recherches sur toutes ces questions sont donc nécessaires pour combattre efficacement l'envahissement des prés par des plantes inutiles ou même nuisibles. Les mauvaises herbes, en effet, non seulement ravissent la place et les éléments nutritifs aux bonnes espèces fourragères, mais elles influent souvent d'une manière défavorable sur la qualité des fourrages. Les combattre constitue donc une mesure qui, au point de vue de la rentabilité, se justifie pleinement.

Pour d'autres raisons encore, l'association s'emploiera à généraliser la pratique des méthodes modernes de pâturage. Dans une brochure qui va paraître bientôt, elle montrera comment chaque agriculteur peut produire, en faisant pâturer rationnellement, de plus grandes quantités de matières protéiques et éviter ainsi l'achat onéreux de fourrages concentrés étrangers.

Ce court aperçu des premiers buts que se propose de poursuivre la nouvelle association, engagera sans doute tous les agriculteurs, désireux d'améliorer leur production fourragère, à s'inscrire comme membres. Le secrétariat, dont le siège se trouve à la Station fédérale d'essais agricoles d'Ellikon-Zurich, donnera tous les renseignements désirés.

Boucherie chevaline HESS, frères, rue des Augustins. Tél. 5.86. On débite tous les jours viande fraîche de 1^{re} qualité, viande fumée, cuite, viande hachée, rôtie, salamis, etc. 10905

Se recommandent.

ON DEMANDE A ACHETER

une jolie maison, à la campagne, avec 20 poses de terre. S'adresser sous chiffres P 10904 F, à Publicitas, Fribourg.

Jeune fille

présentant bien, avec bonnes références, cherche place comme fille de salle ou sommelière. S'adresser sous chiffres P 40262 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE pour tout de suite COUTURIÈRE

J. Zoré, tailleur, Varis, 13, Fribourg.

Mme von der Weid, Villars s. Marly, cherche excellente 10910

Femme de chambre

au courant de tous les services de maison. Entrée 15 mars ou 1^{er} avril.

A vendre d'occasion :

1 voiture **DELAGE** 10 HP 1932 et 1 voiture **NASH**

cabriolet 15 HP, toutes deux en excellent état. S'adresser sous chiffres P 10911 F, à Publicitas, Fribourg.

Des merveilles

d'élégance et de confort les nouvelles poussettes chez

Haimoz frères

Pérolles, 8 132-7 PRIX AVANTAGEUX Catalogue gratis.

Vient de paraître :

B. LAVAUD, O. P.

LE MONDE MODERNE

et **LE MARIAGE CHRÉTIEN**

1 vol. in-8° de 438 pages

Prix : Fr. 4.40

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL.

Monsieur Henri Sieglé et ses enfants font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Lina SIEGLÉ

née Johner

leur bien chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, enlevée à leur affection, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 69 ans ½.

L'enterrement aura lieu dimanche, 24 février, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue du Tir, 7.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les enfants de Monsieur Christophe Murith, sergent retraité, à Gruyères, profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée à l'occasion du décès de leur cher et regretté père, remercient le Crédit Gruyérien; les Etablissements Ungemach, le personnel de la Confiserie Lorient, à Strasbourg; la Gendarmerie, la Police de Sûreté, l'Espérance, la Chorale et le Football-Club de Bulle; la Chorale et la Société de chant religieux de La Tour-de-Trême; la Société de chant de Crésuz, ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, et les prient d'agréer l'expression de leur sincère reconnaissance.

CAPITOLE

CE SOIR, à 20 h. 30

JOHN BARRYMORE

ROBERT MONTGOMERY HELENE CLARK HAYES - GABLE

LIONEL BARRYMORE

dans VOL de NUIT

D'APRÈS LE ROMAN D'ANTOINE DE ST. EXUPERY

PRIX FEMINA 1931

TÉLÉPH. 1300

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30

UN GRAND FILM FRANÇAIS Une étincelante comédie pleine de vie et de gaieté

LE VOYAGE DE M. PERRICHON

d'après le chef-d'œuvre de LABICHE, délicieusement interprété par

LEON BELIERES JEANNE CHEIREL « délicieux « Abbé la grande vedette Constantin » française récemment décédée.

ANDRE ROANNE — ARLETTY — RAYMONDE ALLAIN

Reservez vos places à l'avance

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de rellure

JEUNE HOMME

fort et robuste, connaissant tous les travaux de la campagne, **cherche place** dans bonne exploitation rurale, de préférence comme charretier. S'adr. sous P 10894 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande un Mécanicien pour vélos

d'un certain âge, expérimenté et bon fabricant de cadre. Offres sous chiffres OF 530 R, à Orell Füssli-Annonces, Aarau.

Etablissement de la Suisse romande cherche pour tout de suite, une infirmière diplômée et une masseuse-doucheuse expérimentée dans les soins aux malades. Connaissance des langues nécessaire. — Faire offres, avec indication de l'âge, prétentions de salaire, photo et références, sous chiffres P 15248 M, à Publicitas, Montreux.

Domestique

de campagne On demande homme débrouillard pour soigner 7 vaches et aider à la campagne; entrée immédiate. — Faire offres en indiquant salaire à Léon Béné, Carre-Meinier, 22205 X Genève.

BONNE Sommelière

connaissant bien le service et si possible les 2 langues est demandée pour bon café, à Bulle. Faire offres, avec photo, sous P 1313 B, à Publicitas, Bulle.

ON DEMANDE JEUNE FILLE

pour aider au ménage et à l'office. Entrée tout de suite ou à convenir. 221 S'adresser : Café de la Corsaz, Montreux.

ON CHERCHE

une jeune fille catholique, propre et active, aimant les enfants, comme bonne à tout faire, dans petit ménage simple. S'adr. à Mme Alexis Progin, route de Crissier, 4, Renens pr Lausanne.

On cherche d'occasion

un tombereau en bon état. S'adresser sous chiffres P 10909 F, à Publicitas, Fribourg.

Fabrique de bâches, couvertures, huiles et graisses Bernard Guinand, Vevey, demande un

VOYAGEUR sérieux, porteur de la carte rose, visitant la clientèle particulière du canton de Fribourg, désirant s'adjoindre ces articles à la commission. 3473

Chauffeur

sérieux, ayant 22 ans révolus, parlant deux langues, est demandé à la Tuilerie du Mouret, S. A. 10895

A LOUER

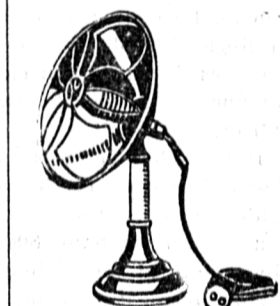
bel appartement de 5 chambres, cuisine, dépendances, salle de bain. Conditions exceptionnellement favorables. S'adresser sous chiffres P 10523 F, à Publicitas, Fribourg.

GRAINES de SEMENCE

Demandez catalogue gratis. 1088 G J. LECERF, Genève 5, rue du Prince Prix spéciaux pour revendeurs et maraichers (Petits oignons de Savoie)

A LOUER

au centre, à petit ménage, appartement de 2 pièces, cuisine, bain, buanderie, chauffage, eau courante. Prix : Fr. 105.- S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10903 F.



Tous les Articles électriques

Radiateurs, Fers à repasser, Réchauds, Bouilleurs, Coussins électriques, Lampes portatives, Câbles, fiches, etc.

QUALITÉ — BAS PRIX Réparations de tous appareils électriques avec garantie.

Lichtenberger frères, S. A. Place de la Gare FRIBOURG

Calfeutrez vos fenêtres - 10% de rabais

SUPERHERMIT liste métallique brevetée

d'étanchéité pour portes et fenêtres contre les courants d'air et le froid.

FELIX PAVONI, Rue Grimoux, 16, FRIBOURG. Tél. 64

Mois de propagande prolongé au 28 février

Personne

DE CONFIANCE

50 ans, bonne ménagère, propre, cherche place chez personne seule, monsieur ou dame. — Faire offres sous chiffres P 40258 F, à Publicitas, Fribourg.

EPICERIES

Ch. Petitpierre

S. A.

Excellent

Thé de Ceylan

au prix réclame de 550 fr. le kg.

A LOUER

au 25 juillet

2 appartements de 5 chambres ;
2 appartements de 4 chambres ;
Confort moderne.
Chauffage général.

1 magasin d'angle
2 vitrines.
1 magasin, 2 vitrines, avec appartement de 2 chambres et cuisine.
Chauffage général.
S'adr. L. BAUDÈRE, Garage de Pérolles. Tél. 888.

A LOUER

à personnes tranquilles, dans un centre important, près de Fribourg, un bel appartement très ensoleillé, de 2 chambres et cuisine, avec jardin si on le désire. Jolies conditions. — S'adresser par écrit s. chiffres P40257 F, à Publicitas, Fribourg.

NOUVEAUTÉS

Henri du Passage, S. J.

MORALE ET CAPITALISME

Prix : Fr. 2.75

Antoine Lestra

Le Père Chevrier

Prix : Fr. 2.75

Charles Baussan

De Frédéric Le Play à Paul Bourget

Prix : Fr. 2.75

AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Appartements à louer

Au centre :

6 ch. chauff. général, balcons, ch. de bains, mansarde, etc.
3 ch. chauff. général, balcons, ch. de bains, évent. mansarde. (Prix modérés.)

Au centre :

4 ch. cuis., mansardes, jardin, poulailler, cour, etc. Prix : Fr. 120.—

Au centre :

2 ch., cuis., rez-de-chaussée. Prix : Fr. 55.—

Pérolles :

3 ch., cuis., 1er étage, chauff. central à l'étage, mansarde, Fr. 95.—

1 magasin avec cave, Fr. 40.—

Pérolles, Bon-Air :

2 ch. cuis. Dernier confort, frigidaire, eau chaude, etc. Fr. 95 à 98.—

2 ch. cuis. Dernier confort, frigidaire, eau chaude, etc. Fr. 112 à 116.—

3 ch. cuis. Dernier confort, frigidaire, eau chaude, etc. Fr. 126 à 130.—

Chaque appartement comprend un grand hall très clair, 1 terrasse de 2 m. 50/1 m. 30, 1 terrasse de 3 m./70 cm. à la cuisine, cave, etc.

L'ascenseur descend jusqu'aux caves, service de conciergerie.

Entrée en jouissance : 25 juillet. L'immeuble est situé en plein soleil, avec vue magnifique et imprenable. 15-8

Pour tous renseignements, s'adresser à

A. FROSSARD, agence Immobilière

Place de la Gare, 38, Fribourg Tél. 2.60

ON CHERCHE un

JEUNE HOMME

de 17 à 18 ans, sachant traire et bien faucher. S'adresser chez Franz Steiner, Landwirt, Hatten (Ct. de Soleure).



CONTRE LA CONSTIPATION

Prenez les Pilules Balsamiques, éprouvées depuis de longues années. Les Pilules Balsamiques apportent un soulagement rapide et se chargent en même temps de purifier complètement le sang. Pilules Balsamiques 156, la demi-boîte, Fr. 3.50, la boîte d'origine, 100 pil., Fr. 6.— En vente dans les Pharmacies ou direct à la Pharmacie du Lion, Ernest Jahn, Lenzbourg.

A LOUER

pour le 25 avril ou date à convenir, joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendance, à 2 min. gare C. F. F. S'adresser à l'Entreprise Rossier, à Neyruz.

BREVETS

en tous pays
W. Moser, Ing Cons
BERNE
Rue de l'Hôpital, 30
Téléphone 20 75

La Société anonyme du Quartier de Miséricorde, à Fribourg, au bénéfice de

L'ŒUVRE SAINT-JUSTIN

pour la formation des élites laïques catholiques en pays de Mission, vient d'émettre un

EMPRUNT à 4%, en 1^{re} hypothèque de Fr. 280,000.-

divisés en 1400 obligations au porteur de Fr. 200.— chacune, émises au cours de 99.40, plus 0.60 demi du timbre fédéral d'émission.

Délai de souscription : 28 février 1935

Cet emprunt est destiné uniquement à une conversion d'hypothèques en 1^{er} rang, pour la somme de Fr. 280,000.—, grevant les immeubles possédés par la Société.

Ces immeubles sont taxés au cadastre Fr. 540,000.— ; en réalité, ils valent beaucoup plus par suite de leur situation privilégiée et du fait de la grande plus-value acquise surtout par 11,000 m² de terrain à bâtir taxés à 1 fr. le m².

Une garantie de tout premier ordre est donc assurée puisqu'une hypothèque en 1^{er} rang, de valeur égale à l'emprunt, est déposée auprès de la Banque de l'Etat de Fribourg, à Fribourg.

Par ailleurs, le caractère très bienfaisant et déjà apprécié de l'Œuvre Saint-Justin, encouragée et soutenue tant par le Souverain Pontife, la Congrégation de la Propagande, que par les Evêques suisses, doit être un puissant motif pour nos catholiques de s'intéresser à cette Œuvre.

SOUSCRIVEZ DONC SANS TARDER, soit :

à la Banque de l'Etat de Fribourg, à Fribourg, ou à ses agences à la Banque Coopérative Suisse, à Fribourg, ou à ses succursales au Foyer Saint-Justin, auprès de l'Econome, secrétaire général de la Société anonyme du Quartier de Miséricorde, à Fribourg.

En souscrivant à cet emprunt, vous aiderez l'Œuvre Saint-Justin à poursuivre et à réaliser toujours mieux son but :

Venir en aide aux Etudiants laïcs de pays de Mission !

On demande

un GARÇON de 14 à 16 ans, pour petits travaux de campagne. En échange, on donnerait leçons d'allemand. Entrée tout de suite. Vie de famille. 10886
Aloys Wyrsch, Breittli Buochs (Lac des Quatre-Cantons).

La liquidation totale

ensuite de faillite du magasin d'horlogerie-bijouterie Albert Gauret, Pérolles 9, à Fribourg, touche à sa fin. 10888

RABAIS 30 à 60 %

Office des faillites de la Sarine.

Forge

On en demande une bonne

A LOUER

dans bon village de campagne. S'adresser sous chiffres P 10866 F, à Publicitas, Fribourg.

Tous nos rayons sont bien assortis et nos prix les plus avantageux

QUELQUES EXEMPLES :

Bas laine et soie tricotés 1x1, bruns et beiges, p. dames -95	Limoge p^r enfourrages largeur 150 cm. le mètre -95	SAVON de MARSEILLE pour la lessive le morceau de 300 gr. -15
Bas tissés pour dames gris et beige, pieds renforcés -40	Indienne p^r enfourrages largeur 135 cm. le mètre -95	14 bougies de ménage -95
Bas tissés coton noir, pour dames en fil d'Ecosse, pieds renforcés -95	Bazin rayé blanc largeur 135 cm. le mètre -95	Savon de toilette Lait de lys, violette, eau de Cologne -20
Pantalons de sport molleton plaqué, soie, fond double, gr. 55, 60 et 65 1.75	Mérimos coul. ou deuil largeur 100 cm., p. tabliers, le m. -95	Bordure toile cirée la pièce de 11 mètres -45
Combinaisons Eskimo pour enfants 1.25	Toile blanche larg. 80 cm., jolie qual., le m. -50	Brosses à récurer -35
pour fillettes 1.95	Toile blanche larg. 80 cm., qual. extra, le m. -65	Brosses coco 33 cm. -95
pour dames 3.95	Toile écru larg. 180 cm. pour draps de lit, le m. -95	Tasses toulouses décorées -35 blanches -25
Chaussettes laine tricotées, qual. lourde, p. mess. -95	Flanellette blanche larg. 70 cm., p. lingerie, le m. -50	Assiettes faïence calotte ou creuse -35
Chemise percale forme sport, à 2 cols pour messieurs 2.90	Flanellette rayée larg. 80 cm., p. lingerie, le m. -50	Assiettes à dessert porcelaine décorée -35
Chemise percale dessin fant. col et manchettes empesés, pour messieurs 4.50	Velours côtelé uni, lavable, larg. 70 cm. 1.45	Saladiers porcelaine décorée, 21 cm. -95
Chemises Robespierre pour garçons, 2.- 1.50	Velours côtelé dessins modernes, larg. 70 cm. le m. 1.90 1.55	Salières ou farinières faïence, couvercle bois -95
Cravates avec système dessins fantaisie -50	Lainage nouveauté pour robes, larg. 100 cm., le m. 2.90	Ceintures jarretelles -95
Cravates à nouer beaux dessins, belle qual. -75	Lainage granité uni coul. modes, pour robes, largeur 100 cm. le m. 3.25	Serre-hanches 2.50
		Corsets crochets et lacets 6.90
		Serviettes hygiéniques -30

Demain SAMEDI Distribution gratuite de Ballons

pour tout achat à partir de Fr. 2.—
Un seul ballon par client
Ballons supplémentaires 20 ct.

A la Ville de Paris

Rue de Lausanne — Fribourg

Graisse comestible NUSSGOLD SURPRISE

Si vous achetez une bonne graisse comestible, demandez
NUSSGOLD

avec 15 % de beurre fondu

Conservez les étiquettes, vous en aurez besoin pour
prendre part à la surprise Nussgold.

Collectionnez les étiquettes Nussgold ! Lisez nos insertions.

S. A. GATTIKER & C^{ie}, RAPPERSWIL

Enchères de bois

A vendre, par voie d'enchères publiques,
samedi, 23 février, à 14 heures, dans la forêt
d'Invua, commune de Marly-le-Petit, propriété
de M. Joseph Carry, environ 15 m³ de billons
de sapin et 25 m³ de bois de charpente, 9 moules
de sapin et 15 tas de branches. 10876

Pr Joseph Carry :
Le forestier : Gummy Hippolyte.

DEMAIN

samedi, sur la place du marché,
on vendra un lot immense de coupons
d'étoffes peigné, laine, whipcord, etc.
Par la même occasion, encore quelques
parapluies enfants, à 2 fr. pièce, ainsi
qu'une cinquantaine de draps de lit,
en forte toile écru, à 3 fr. pièce.

86-3

BARNUM.

Manteaux de pluie

pour Messieurs

à
Fr. 12.50 17.-
20.- 22.-
etc.

PARDESSUS MI-SAISON

depuis

Fr. 50.-

WINDJACKS

depuis

Fr. 19.-

COMPLETS SALOPETTES

pour mécaniciens

depuis

Fr. 4.90

MAISON DE CONFECTIONS
MASCULINES

A LA PERFECTION

Jacques Guggenheim-Schneider
Avenue de la Gare, 10 FRIBOURG

IMPRIMERIE SAINT-PAUL

Livres * Brochures * Thèses



ÇA ROULE SUR BILLES.

Classeurs
Armoires
Vestiaires
Pupitres
Toujours en stock
Tél. 359

Archives, etc. etc.
Meubles pour bureaux en bois en tous genres.
Prix spéciaux pour administrations et entreprises.
Teintes : beige — vert nil — vert olive

Agence générale des meubles acier BIGLA p^r Fribourg

C. Bise, Grand'Rue



OCCASION
Vient d'arriver 1 stock
de **Couvertures de laine blanche**
1^{re} qualité, grandeur 140/190
au prix de Fr. 18.-
W. BOPP, tapissier-décorateur
Rue du Tir, 8 Fribourg

A VENDRE

pour cause de départ,

meubles

de tous genres.

S'adresser : Avenue
du Guintzet, 5.

ON DEMANDE

pour le 1^{er} mars, une
JEUNE FILLE brave et
sérieuse, pour servir au
café et aider au ménage.
Se présenter à l'**Hôtel**
de la Fleur de Lys,
à Romont. 10787

EMAIL FABRICATION SUISSE

VASE de NUIT diamètre 20 22 24 cm.

émail blanc, bord bleu
forme bombée ou droite

la pièce **0.95 1.25 1.50**

SEAU de TOILETTE avec couvercle, émail blanc, bord bleu couvercle 22 cm. 5.- couvercle avec trou 22 cm. 5.95

LÈCHE - FRITE émail gris 28/20 30/21 32/22 34/23 36/24 40/26 centimètres
granité 3.50 3.75 3.95 4.40 4.95 5.90

POÈLE SUISSE sans couvercle diamètre 22 24 26 28 centimètres
émail gris granité 2.75 2.95 3.95 4.95

SOUPIÈRE avec couvercle et sans pied contenance 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 6 1/2 litres
émail blanc, bord bleu 3.50 3.95 4.50 4.90 5.90

MARMITE à sac émail gris granité diamètre 22 24 26 28 30 cm.
sans couvercle 4.50 4.95 5.95 6.95 7.95

CUVETTE diam. 24 26 28 30 32 34 36 cm.
émail blanc, bord filet bleu 0.85 0.90 0.95 1.25 1.45 1.65 1.90

ASSIETTE calotte
émail blanc, bord bleu
16 cm. Fr. 0.60
18 cm. Fr. 0.70

GRANDS MAGASINS AUX TROIS TOURS